

Edition 2/2020



Pouls de l'assurance en Afrique

Perspectives de croissance
des marchés africains de l'assurance
et de la réassurance



Organisation des Assurances Africaines

Nous remercions chaleureusement :



Élaboré par

faber

SUBSTANCE IS
OUR STRENGTH

Pour de plus amples informations,
veuillez consulter le site Internet:
www.faberconsulting.ch

Pouls de l'assurance en Afrique
N° 2 / Novembre 2020

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :



Organisation des Assurances Africaines

Organisation des Assurances Africaines
30, Avenue de Gaulle
B. P. 5860
Douala, Cameroun
Téléphone : (237) 233 42 01 63
(237) 233 42 47 58
Télécopie : (237) 233 43 20 08
E-mail: aio@africaninsurance.net
Site Internet: www.african-insurance.org

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante :
www.african-insurance.org

© 2020 Organisation des Assurances Africaines
Tous droits réservés. Aucun élément de cette publication ne peut être reproduit,
republié, chargé, affiché, encadré, modifié, vendu, transmis ou distribué de toute
autre façon sans l'accord préalable écrit de l'éditeur.

Table des Matières

Avant-propos de l'Organisation des Assurances Africaines	5
Méthodologie	6
Introduction de Faber Consulting	7
Résumé des principaux résultats	8
Principales interprétations du Pouls	10
Tour d'horizon économique	11
Vue d'ensemble du marché de l'assurance et de la réassurance	15
Assurance-vie	17
Assurance non-vie	19
Réassurance	21
Impact du Covid-19 sur les économies africaines et réactions choisies des autorités de régulation des assurances	27
Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance	29
1. Perspective globale : forces, faiblesses, opportunités et menaces	
2. Perspectives du marché	
3. Perspectives des différentes branches	
4. Principaux défis du marché	
5. Impact du Covid-19	
6. Climat général des affaires	



La pandémie de Covid-19 a frappé le secteur mondial de l'assurance de manière largement imprévue. Les compagnies d'assurance et de réassurance africaines disposant d'une solide base de capital et de la capacité de distribuer leurs produits par voie numérique étaient mieux préparées pour faire face à l'impact de la crise et pourront profiter plus rapidement des futures opportunités commerciales. Les décideurs politiques et les régulateurs devraient encourager les assureurs à renforcer leur gestion des risques et à soutenir l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies.

**Jean Baptiste Ntukamazina, Secrétaire
Général, Organisation des Assurances
Africaines**

Avant-propos de l'Organisation des Assurances Africaines



Nous sommes heureux de vous présenter le Pouls de l'assurance en Afrique 2/2020, que nous publions maintenant pour la cinquième année. Cette édition se concentre sur les perspectives de croissance des marchés africains de l'assurance et de la réassurance et fait suite aux Pouls de l'assurance en Afrique 1/2020, qui a examiné la numérisation des marchés africains de l'assurance et de la réassurance. Ces deux publications s'inscrivent dans la stratégie de l'Organisation des Assurances Africaines visant à faire progresser les marchés africains de l'assurance et de la réassurance et, en particulier, à contribuer à l'échange d'informations et de connaissances.

2020 a été une année exigeante pour les assureurs africains. Ils ont dû maîtriser les défis posés par une crise sanitaire mondiale, le Covid-19, et les confinements ultérieurs. Pendant cette période difficile, la résilience d'un secteur de l'assurance sain et robuste s'est avérée essentielle. Les assurances déploient deux mécanismes pour faire face aux risques : un mécanisme d'amortissement des chocs, qui offre une protection grâce à des solutions de transfert des risques, et un mécanisme de relance et de croissance, qui soutient les particuliers et les entreprises en leur fournissant des capitaux à long terme. Alors que les leaders du secteur offrent une protection contre les risques aux assurés, les autorités de régulation encouragent les assurances à se constituer une forte position en capital et à innover dans le domaine des nouvelles technologies – deux facteurs qui, en fin de compte, profitent aux assurés.

Pour 2020 et 2021, le secteur de l'assurance prévoit un degré élevé d'incertitude. Les dirigeants s'accordent à dire que les réassureurs et les assureurs ne doivent pas perdre de vue l'objectif à long terme de renforcer le marché et d'accroître la pénétration de l'assurance. En plus de répondre aux besoins des clients, d'assurer la santé de leur personnel et de garantir la résilience opérationnelle pendant la difficile période du Covid-19, les assureurs ont procédé à des investissements afin de redéfinir leur proposition de valeur, mettre à niveau leur technologie, constituer une main-d'œuvre durable et répondre aux nouvelles exigences réglementaires.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux leaders du marché africain de l'assurance pour avoir partagé avec nous leur expertise pour cette étude, qui, nous l'espérons, contribuera à améliorer la transparence sur les tendances et les développements qui ont forgé le marché africain de l'assurance et de la réassurance.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de cette édition du Pouls de l'assurance en Afrique.

Delphine Traoré

Présidente de l'Organisation des Assurances Africaines

Méthodologie

Les résultats de ce rapport reposent sur des entretiens téléphoniques approfondis menés avec des cadres dirigeants représentant 27 sociétés d'assurance/de réassurance et intermédiaires régionaux et internationaux. Faber Consulting AG, une société de conseil en études de marché, en stratégie et en communication basée à Zurich, a réalisé ces entretiens entre juin et août 2020.

Les sociétés suivantes ont participé à notre étude :

- Africa Re, Nigéria
- Aon, Afrique du Sud
- Compagnie Centrale de Réassurance (CCR), Algérie
- Cornerstone Insurance, Nigéria
- Custodian Insurance, Nigéria
- Echo Re, Suisse
- EllGeo Re, Maurice
- ENSA, Angola
- Ethiopian Re, Éthiopie
- Fortaleza Seguros, Angola
- Gen Re, Liban
- International Insurance, Sierra Leone
- Leadway Assurance, Nigéria
- Le Groupe Activa, Cameroun
- Munich Re, Afrique du Sud
- Namib Re, Namibie
- National Insurance Corporation of Eritrea
- Nico General Insurance, Malawi
- Partner Re, Suisse
- Quantum Insurance, Maurice
- Reinsurance Solutions, Maurice
- SCOR, France
- Société Centrale de Réassurance (SCR), Maroc
- Swiss Re, Suisse
- UAP, Ouganda
- Willis Re, Afrique du Sud
- ZEP-RE, Kenya

Introduction de Faber Consulting

Nous avons le plaisir de vous présenter la deuxième édition du Pouls de l'assurance en Afrique 2020. Cette édition est consacrée à l'état actuel et aux perspectives futures des marchés africains de l'assurance et de la réassurance, qui représentent respectivement 68 milliards et 8,5 milliards de dollars des États-Unis en 2020. Pour sa cinquième année d'existence, ce rapport réunit en une seule édition le Baromètre de l'Assurance en Afrique (dédié aux marchés de l'assurance en Afrique) et le Pouls de la Réassurance en Afrique (consacré aux marchés de la réassurance sur le continent).

Le Pouls de l'assurance en Afrique représente l'un des nombreux efforts déployés pour accroître la transparence des marchés africains de l'assurance et de la réassurance, une mesure visant à faciliter et à encourager un dialogue éclairé entre les acteurs du marché. Les entretiens que nous avons menés avec des cadres dirigeants de sociétés d'assurance/de réassurance et d'intermédiaires régionaux et internationaux ont été occultés par la propagation de la pandémie de Covid-19 et ses effets incertains pour l'économie et le secteur de l'assurance. L'apparition du nouveau coronavirus s'est traduite par de nombreuses fermetures d'entreprises et des ordres de confinement qui ont bouleversé la plupart des économies mondiales et africaines en l'espace de quelques semaines seulement. Afin de tenir compte de cette situation, nous avons décidé de compléter notre questionnaire par une nouvelle série de questions relatives à l'impact du Covid-19 sur les économies et les marchés de l'assurance.

Initialement, cette étude aurait dû être publiée à l'occasion du 25e Forum de la Réassurance Africaine de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), qui devait se tenir en octobre 2020. L'édition 2020 de ce Forum a toutefois été annulée en raison de la pandémie. Néanmoins, nos deux sponsors, l'OAA et Africa Re, ont décidé de poursuivre cette initiative d'études de marché, essentielle en cette période difficile et inédite. Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à ces deux organismes pour leur soutien de longue date et pour leur engagement en faveur de la promotion des marchés africains de l'assurance.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de cette édition du Pouls de l'assurance en Afrique. Vous pouvez télécharger cette publication sur le site www.faberconsulting.ch (anciennement Dr. Schanz, Alms & Company) et nous faire part de vos commentaires sur ces « Perspectives de croissance des marchés africains de l'assurance et de la réassurance ».

Cordialement,

Andreas Bollmann
Associé
Faber Consulting AG

Simone Lauper
Associée
Faber Consulting AG

Résumé des principaux résultats

La croissance durablement élevée du PIB en 2019 a créé un environnement favorable pour le secteur de l'assurance.

Les indicateurs généraux de la croissance du continent se sont améliorés au cours des dernières années. La croissance a été la plus rapide dans les huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et les cinq pays membres de la Communauté est-africaine, avec des taux de croissance de l'ordre de 6 % pendant deux années consécutives.

En 2019, la croissance du PIB du continent a dépassé celle de l'assurance.

Dans l'ensemble, la pénétration de l'assurance (primes d'assurance par rapport au PIB) s'établissait à 2,78 %, un repli de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2018 et un niveau nettement inférieur à la moyenne mondiale (7,23 %). Alors que le PIB de l'Afrique est passé de 2,368 milliards en 2018 à 2,448 milliards de dollars des États-Unis en 2019, le total des primes directes émises a diminué, passant de 69,4 milliards à 68,2 milliards de dollars des États-Unis sur la même période. Sous l'effet de l'Afrique du Sud, le plus grand marché africain, la pénétration de l'assurance-vie sur le continent est plus élevée (1,89 %) que celle de l'assurance non-vie (0,9 %). Ces taux de pénétration étaient plus élevés en 2018 (respectivement 2,02 % et 0,96 %).

La croissance des primes d'assurance en Afrique a été légèrement négative. Globalement, la croissance des primes en Afrique exprimée en dollars des États-Unis a été légèrement négative, s'inscrivant à -0,3 %, soit nettement en deçà de la croissance mondiale des primes (3 %) et de la croissance des marchés émergents (4,9 %). En 2019, le principal marché de l'assurance d'Afrique était l'Afrique du Sud. Ce pays représente environ 69 % des primes totales ; il est suivi du Maroc (6,6 %), du Kenya (3,3 %), de l'Égypte (2,8 %) et du Nigéria (2,4 %).

- **Les primes vie ont reculé :** dans l'ensemble, les primes vie en Afrique exprimées en dollars des États-Unis ont accusé un repli de 0,2 %, principalement en Afrique du Sud (-1,9 %), au Maroc (-2,9 %) et en Tunisie (-4,8 %). Tous les autres pays de la région ont enregistré une croissance positive.
- **Les primes non-vie ont stagné :** alors que la croissance des primes dans l'ensemble des marchés émergents a atteint 7,7 % en 2019 (contre 6,9 % en 2018), les primes non-vie en Afrique ont stagné, une tendance qui traduit essentiellement la faiblesse conjoncturelle en Afrique du Sud, le principal marché d'assurance du continent.
- **Les primes de réassurance ont progressé :** ces dernières années, la croissance de la réassurance, en particulier sur les marchés non-vie, a dépassé celle des primes d'assurance. Cela tient à plusieurs raisons : des taux de cession plus élevés, l'introduction de régimes de solvabilité basés sur le risque, se traduisant par une hausse de la demande de réassurance, et le faible coût de la réassurance, inférieur au coût des fonds propres.

Perspectives du marché : les branches entreprises et la réassurance, en hausse, dépassent les branches individuelles :

- **Branches entreprises :** les cadres dirigeants interrogés dans le cadre de cette étude tablent sur un durcissement des marchés et une amélioration de la rentabilité lors des prochains renouvellements. Cela tient essentiellement à la hausse des tarifs de réassurance, qui se traduira par une progression des coûts dans les branches entreprises.
- **Branches individuelles :** les cadres dirigeants s'attendent uniquement à un léger durcissement du marché lors des prochains renouvellements. Ils prévoient cependant une hausse marquée de la rentabilité. Ces perspectives plus favorables reposent sur le constat selon lequel le niveau actuel de rentabilité n'est pas durable. De plus, la demande est appelée à augmenter.
- **Réassurance :** les cadres dirigeants tablent sur un léger durcissement des tarifs mais sur des améliorations plus marquées de la rentabilité.

Résumé des principaux résultats

Défis d'envergure mondiale dus au Covid-19. Malgré l'envergure mondiale de la pandémie, les assureurs et réassureurs africains restent confiants quant au maintien de l'important potentiel de croissance que présentent les marchés africains. Ils citent notamment la faible pénétration de l'assurance, qui recèle un énorme potentiel de croissance inexploité, la reprise rapide de l'économie dès que la pandémie aura pris fin et les conditions démographiques favorables dont la classe moyenne grandissante. L'impact négatif de la pandémie est en partie compensé par des effets positifs tels que l'accélération de la transformation numérique, les politiques gouvernementales et réglementaires favorables, ou la plus grande prise de conscience des risques par les consommateurs.

Surfer sur la vague de la digitalisation pour mieux gérer le Covid-19. Le Covid-19 a eu un effet accélérateur marqué auprès des (ré)assureurs, qui ont reconnu l'importance de numériser et de digitaliser leurs processus. Certains acteurs ont accéléré leurs plans existants ou adopté de nouvelles méthodes en vue de numériser leurs opérations. La plus grande efficacité induite par ce changement multipliera les nouvelles opportunités commerciales à moyen et long termes.

Canaux de distribution les plus touchés. Les courtiers et les agents ont été les plus affectés par la crise du Covid-19, une situation qui, selon les cadres dirigeants, a fait pencher la balance en défaveur des intermédiaires et au profit des canaux numériques. La crise du Covid-19 a bénéficié aux assureurs qui avaient déjà mis en place un système de distribution en ligne. Ceux-ci étaient nettement plus à même de répondre aux besoins de leurs clients pendant les périodes de confinement.

Les fonds propres et la digitalisation sont des éléments de différenciation stratégique uniques à l'heure du Covid-19. Les (ré)assureurs les mieux préparés à faire face à la crise du Covid-19 sont ceux qui disposaient de fonds propres solides et qui pouvaient déjà distribuer leurs produits via des canaux numériques. La combinaison de ces deux facteurs a protégé ces acteurs des effets les plus dévastateurs de la crise et renforcera dès lors leur capacité à saisir de nouvelles opportunités commerciales.

Le Covid-19 va donner lieu à une nouvelle vague de consolidation. Environ la moitié des cadres dirigeants interrogés tablent sur une accélération de la consolidation dans le secteur de l'assurance, faisant disparaître du marché les sociétés les moins bien gérées. Ce mouvement devrait renforcer le secteur de l'assurance sur le long terme, ce qui bénéficiera aux détenteurs de police.

Les autorités de régulation se sont attachées à protéger les détenteurs de police africains. Après l'éclatement de la pandémie, les autorités de régulation ont accordé davantage de temps aux (ré)assureurs pour faire face à la contraction soudaine de l'économie et maintenir la solidité du secteur. Dans le même temps, elles ont encouragé les (ré)assureurs à indemniser les sinistres en temps opportun. Les (ré)assureurs qui observent des régimes de solvabilité basés sur le risque étaient mieux préparés à faire face à la crise du Covid-19. Ils disposaient en effet davantage de fonds propres et ont pu mieux absorber les sinistres et les pertes sur les placements qu'ils n'avaient pas prévus.

L'incertitude élevée freine le climat des affaires. Les assureurs africains ont dû faire face à une série d'inquiétudes immédiates déclenchées par la pandémie de Covid-19 et par les confinements décrétés ; ils ont dû adapter leur orientation stratégique à long terme aux nouvelles réalités. Le secteur de l'assurance table sur un niveau d'incertitude élevé pour 2020 et 2021. Les cadres dirigeants s'accordent toutefois pour dire que les (ré)assureurs ne doivent pas perdre de vue leurs impératifs à long terme, et ce, même s'ils s'emploient à répondre aux besoins immédiats de leurs clients, à préserver leur solvabilité et à garantir leur résilience opérationnelle. Certains assureurs ont réalisé des investissements considérables dans leur transformation. Ils ont ainsi redéfini leurs propositions de valeur, optimisé leurs opérations, mis leurs technologies à jour, engagé du personnel pour l'avenir et satisfait aux nouvelles exigences réglementaires. Autant d'investissements qu'il s'agit à présent de protéger.

Principales interprétations du Pouls

Le Pouls mesure les perceptions actuelles du marché de l'assurance et de la réassurance en Afrique et les examine au fil du temps pour déterminer les changements de comportement.

Principales interprétations 2020 (en % des personnes interrogées qui sont d'accord)

	2020	2019	2018	2017	2016
Les tarifs actuels sont bas**					
Branches entreprises	56	63	69	87	70
Branches individuelles	37	36	36	40	74
Réassurance	20	53	40	75	73
Perspective : les tarifs resteront stables ou augmenteront*					
Branches entreprises	83	72	69	50	62
Branches individuelles	72	86	76	75	60
Réassurance	93	84	67	55	50
La rentabilité actuelle est faible**					
Branches entreprises	32	54	46	57	57
Branches individuelles	28	27	20	30	45
Réassurance	25	58	40	53	45
Perspective : la rentabilité restera stable ou augmentera*					
Branches entreprises	78	61	73	69	60
Branches individuelles	71	83	88	79	63
Réassurance	87	79	87	84	59
Les qualifications locales sont inappropriées	78	100	64	71	69
La réglementation de l'assurance est inappropriée	33	43	43	54	65
La protection contre les pandémies est inadaptée	96	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
La protection contre les catastrophes naturelles est inadaptée	74	60	71	67	65
Les primes d'assurance progresseront plus vite que le PIB	62	44	37	52	48
Concentration accrue de la structure du marché*	58	67	50	42	46
Structure du marché stable					
Climat des affaires pour l'exercice en cours***	+0,2	+1,6	+1,9	+1,3	+1,6

* Sur les douze prochains mois

** Par rapport à une moyenne sur trois ans

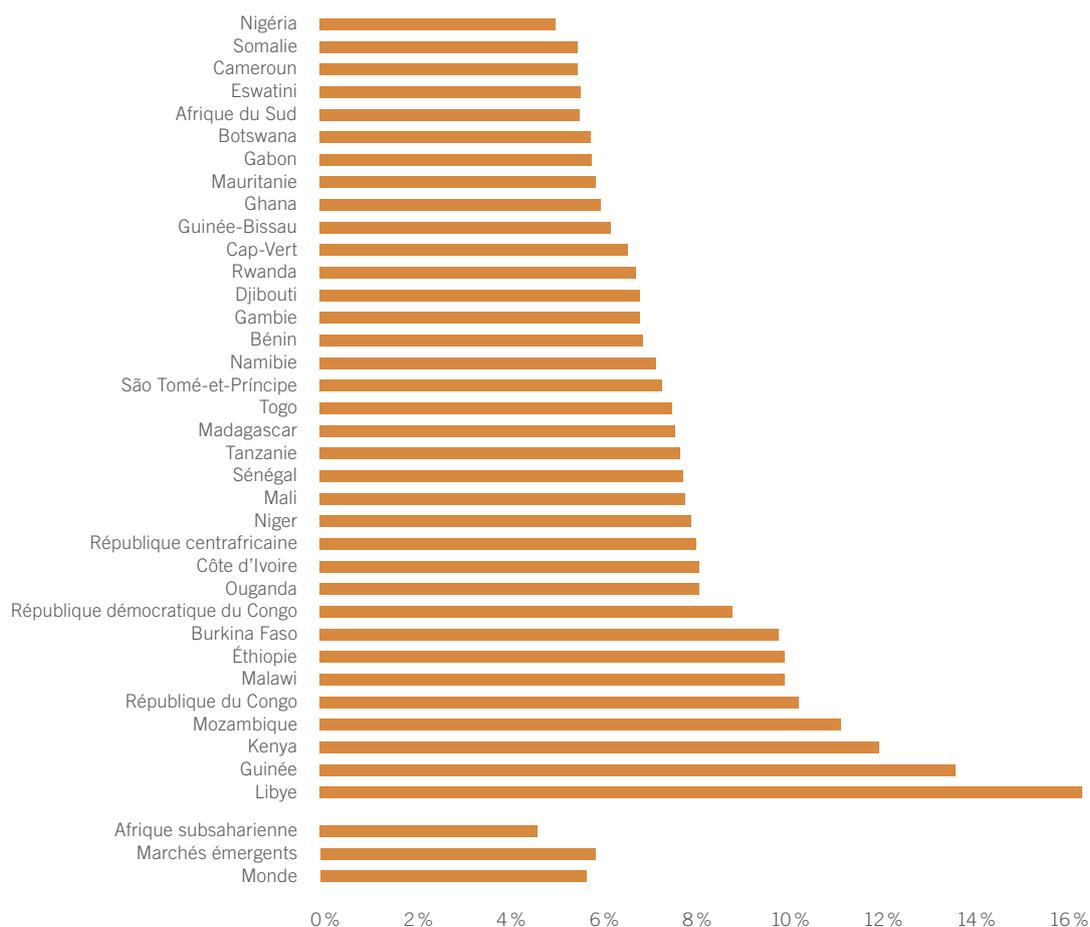
*** Climat des affaires sur une échelle de +5 (très haussier) à -5 (très baissier)

Tour d'horizon économique

Croissance durablement élevée du PIB dans les principales économies d'Afrique de l'Est et de l'Ouest

En 2017 et 2018, la croissance économique en Afrique a été largement soutenue par la forte croissance de l'économie mondiale, une hausse modérée du prix des matières premières et des conditions favorables sur les marchés intérieurs. Néanmoins, la croissance en Afrique affiche des différences importantes d'une région et d'un pays à l'autre. En 2018 et 2019, les huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)¹ et les cinq pays membres de la Communauté est-africaine² ont connu la croissance la plus rapide, avec des taux de croissance de l'ordre de 6 % pendant deux années consécutives. Sur la même période, les pays membres de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU)³ ont enregistré les taux de croissance les plus faibles (1 % en 2018 et 0,3 % en 2019). Les principales économies du continent, l'Afrique du Sud et le Nigéria, ont affiché des taux de croissance modérés de l'ordre de 0,5 % (Afrique du Sud) et 2 % (Nigéria), demeurant vulnérables aux fluctuations des prix des matières premières.

Graphique 1: Croissance du PIB réel (de 2016 à 2020, taux de croissance annuel moyen, en %)



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2019. Début des estimations après 2011 (Malawi), 2014 (Mauritanie), 2016 (Côte d'Ivoire, Togo), 2017 (Cameroun, République centrafricaine, Eswatini, Libye, Madagascar, République du Congo, São Tomé-et-Príncipe) et 2018 (tous les autres pays).

¹ Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo

² Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie et Ouganda

³ Botswana, Eswatini, Lesotho, Namibie et Afrique du Sud

Tour d'horizon économique

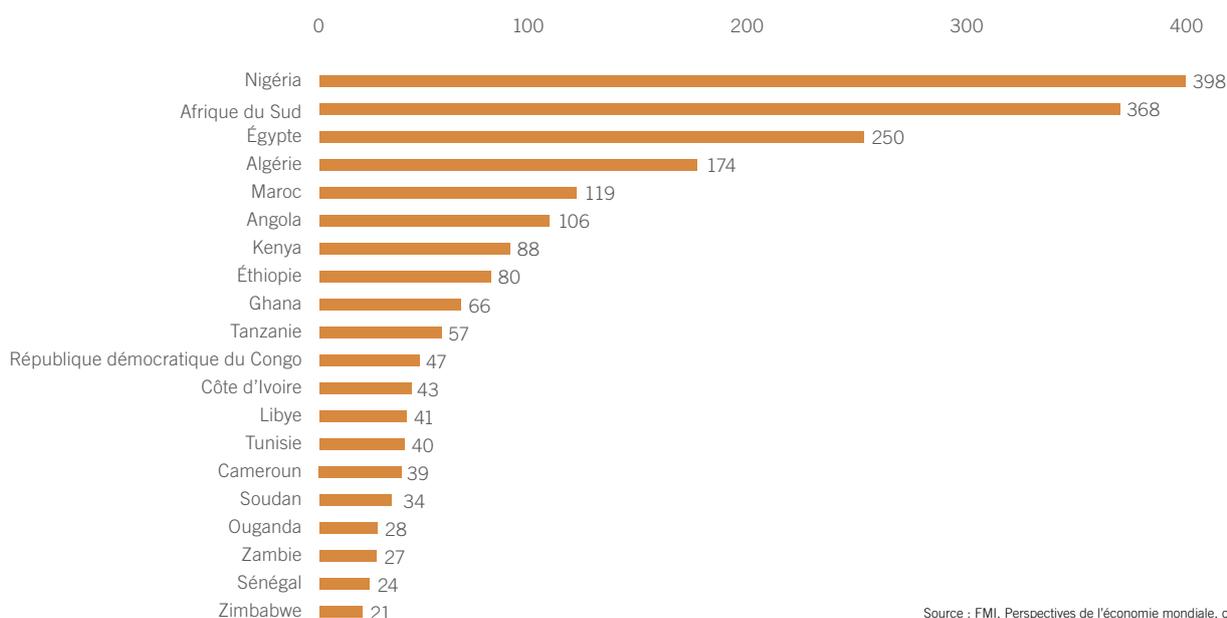
À l'échelle régionale, les cyclones dévastateurs Idai (qui a frappé le Mozambique, le Zimbabwe et le Malawi en mars 2019) et Kenneth (qui s'est déchaîné sur le Mozambique, les Comores et la Tanzanie en avril 2019) ont affecté la croissance économique en Afrique australe. Ces cyclones ont causé une perte économique estimée à 3,42 milliards de dollars des États-Unis, moins de 5 % du dommage total étant assurés.

Dans l'ensemble, les indicateurs généraux de la croissance du continent se sont améliorés au cours des dernières années, les moteurs de la croissance se concentrant progressivement sur les importations et les investissements nets et non plus sur la consommation des ménages. Pour la première fois en dix ans, les dépenses d'investissement ont représenté en 2019 plus de 50 % de la dynamique de croissance du PIB. En particulier dans les pays exportateurs de matières premières, les exportations nettes ont apporté une des contributions les plus fortes à la croissance du PIB.

Les cinq principales économies représentent 57 % du PIB du continent

En 2018, le PIB de l'Afrique a atteint 2,31 trillions de dollars des États-Unis. Les cinq économies principales, le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Égypte, l'Algérie et le Maroc, y ont contribué à hauteur de 57 %, soit 1,39 trillion de dollars des États-Unis. Le Nigéria, qui avait acquis le statut de principale économie du continent africain pour la première fois en 2008, a conservé sa première place depuis 2012. Selon les prévisions du FMI, l'économie égyptienne, qui est actuellement la troisième du continent, dépassera celle de l'Afrique du Sud et redeviendra la deuxième économie d'Afrique en 2023, une place que le pays avait déjà occupée en 2015 et 2016.

Graphique 2: PIB 2018, prix actuels, 20 plus grandes économies d'Afrique, en milliards de dollars des États-Unis



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2019. Données effectives, sauf pour la Côte d'Ivoire (début des estimations après 2016), le Cameroun et la Libye (début des estimations après 2017).

Tour d'horizon économique

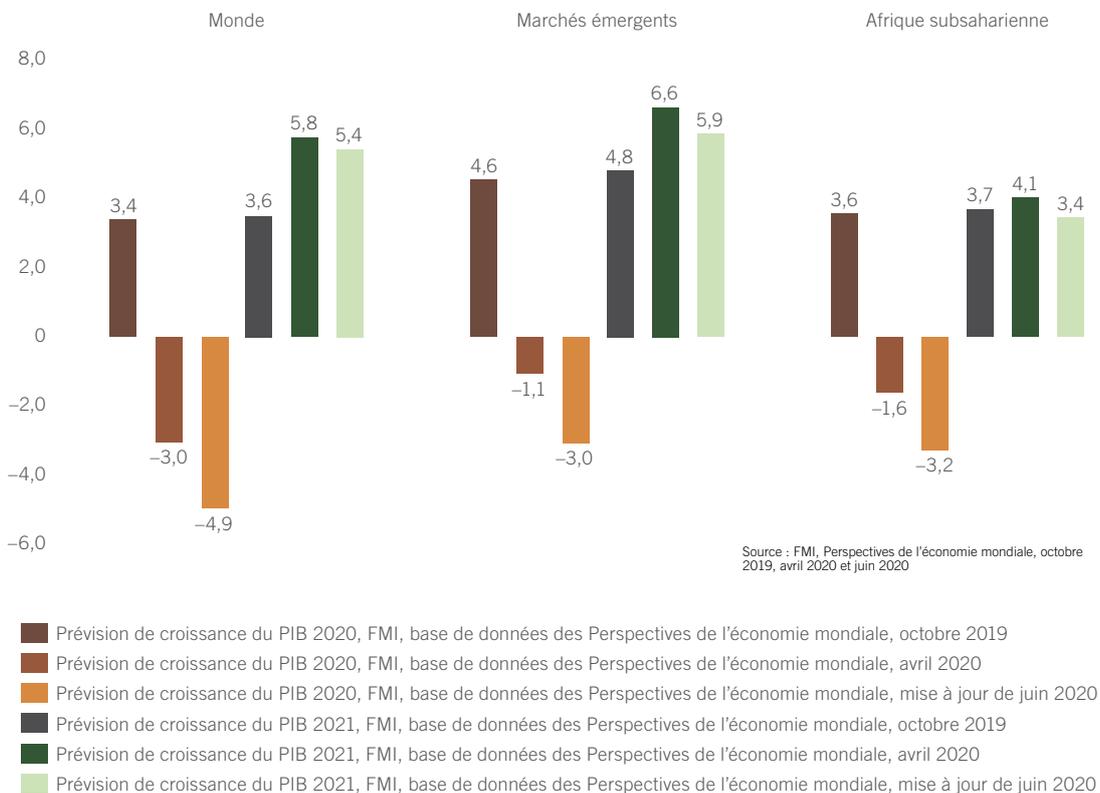
Le secteur agricole contribue toujours pour plus de 30 % au PIB du Nigéria, une part qui est toutefois beaucoup plus faible en Égypte (14,5 %) et en Afrique du Sud (2,6 %). Dans ces deux économies, c'est le secteur des services qui contribue le plus fortement au PIB total (46 % en Égypte et 68 % en Afrique du Sud).

La reprise économique en Afrique subsaharienne après le Covid-19 s'annonce lente et difficile

En juin 2020, le FMI a annoncé que les perspectives économiques pour l'Afrique subsaharienne s'étaient sensiblement détériorées pour 2020 et 2021 par rapport aux prévisions d'avril et qu'elles étaient entourées d'une grande incertitude. Ce nouveau scénario reflète l'affaiblissement du contexte externe et les mesures prises pour endiguer la propagation de la pandémie de Covid-19, qui s'est accélérée dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne au deuxième trimestre.

Par rapport au ralentissement de 1,6 % projeté en avril, le PIB 2020 en Afrique subsaharienne devrait, selon les dernières projections, accuser un recul de l'ordre de 3,2 %. La croissance devrait également ralentir en 2021, s'établissant à 3,4 %. Cette prévision présuppose essentiellement un assouplissement graduel permanent des restrictions dues à la pandémie mises en place récemment et, élément crucial, l'espoir que l'ampleur de la pandémie sera plus faible dans la région que partout ailleurs.

Graphique 3: Comparaison entre le PIB réel calculé par le FMI en 2020 et les prévisions de croissance en 2021, état en octobre 2019, avril 2020 et juin 2020 (en %)



Tour d'horizon économique

En termes nominaux et en comparaison avec les prévisions d'octobre 2019, le PIB de l'Afrique subsaharienne devrait se contracter de 243 milliards de dollars des États-Unis en 2020. Les économies des pays tributaires du tourisme et nécessitant beaucoup de ressources, telles que les Comores ou Maurice, devraient davantage subir les effets de la crise du Covid-19. La prévision de croissance des économies plus diversifiées telles que la Côte d'Ivoire, le Rwanda, le Sénégal ou l'Ouganda, a été révisée à la baisse de quelque 1,5 point de pourcentage. La croissance dans ces pays devrait toutefois rester positive en 2020. Le revenu par habitant dans toute l'Afrique subsaharienne devrait chuter de 7 % en moyenne par rapport aux niveaux d'octobre 2019, se rapprochant ainsi des chiffres enregistrés il y a dix ans. Étant donné que de nombreuses économies ont réouvert avant que le pic de contaminations ne soit atteint, les systèmes de santé surchargés constituent le principal risque baissier. Toutefois, une remontée des prix du pétrole et d'autres matières premières, conjuguée à un assouplissement des conditions financières mondiales, pourrait se traduire par un ralentissement économique moins marqué et de plus courte durée.

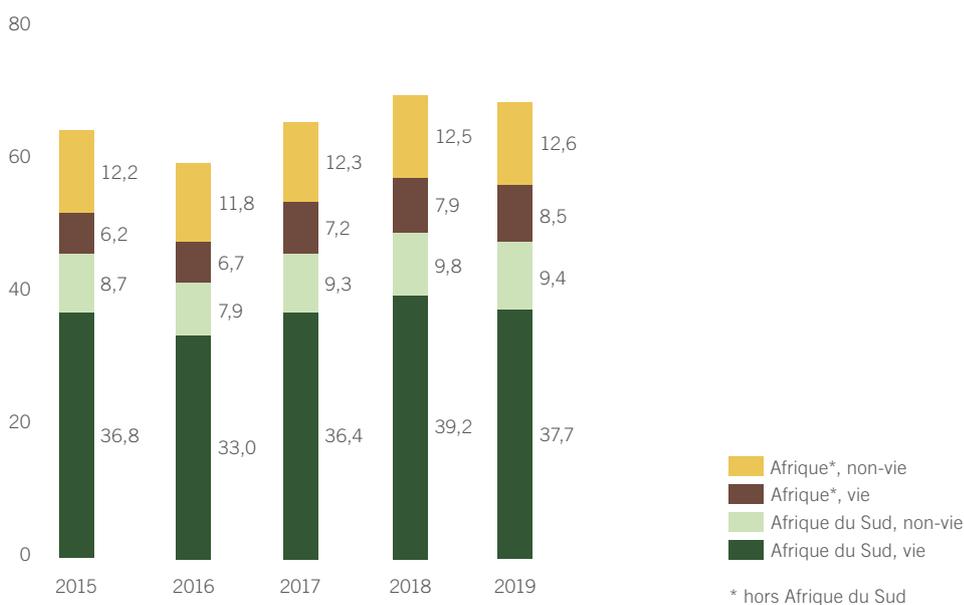
Vue d'ensemble du marché de l'assurance et de la réassurance

Les primes d'assurance directe émises dans le monde ont progressé de 3 % en 2019, pour atteindre un volume total de 6,3 trillions de dollars des États-Unis. Le taux de pénétration de l'assurance correspondant (primes d'assurance par rapport au PIB) s'établissait à 7,2 % en 2019. D'après Swiss Re, la croissance de l'assurance a dépassé celle du PIB dans plus de 60 % des marchés de l'assurance du monde. Sauf en Afrique, où le PIB a enregistré une croissance supérieure à l'assurance en 2019. Dans l'ensemble, la pénétration de l'assurance (primes d'assurance par rapport au PIB) s'y établissait à 2,78 %, soit un recul de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2018 et un niveau nettement inférieur à la moyenne mondiale. Sous l'effet de l'Afrique du Sud, le plus grand marché africain, la pénétration de l'assurance-vie est plus élevée (1,89 %) que celle de l'assurance non-vie (0,9 %). Ces taux de pénétration étaient plus élevés en 2018, soit respectivement 2,02 % et 0,96 %.

En raison de la crise du Covid-19, la croissance des primes d'assurance dans le monde devrait ralentir de 3 points de pourcentage en 2020, une tendance se traduisant par une croissance faible mais toujours positive de 0,2 %. Le recul induit par la crise devrait être plus marqué dans les marchés émergents (-4,5 points de pourcentage) que sur les marchés matures (-2,5 points de pourcentage). Dans l'ensemble, l'impact du Covid-19 sur la croissance de l'assurance-vie devrait être moins important que les répercussions de la crise financière mondiale de 2008. Cette fois-ci, la croissance de l'assurance non-vie devrait être plus impactée. D'un autre côté, la pandémie de Covid-19 se produit à un moment où le marché enregistre un durcissement des tarifs. De ce fait, la croissance des primes se rétablira très certainement de manière significative en 2021, soit avec un certain retard.

Croissance des primes vie pendant cinq années consécutives en dehors de l'Afrique du Sud

Graphique 4: Primes d'assurance en Afrique, par type (de 2015 à 2019, vie versus non-vie, en milliards d'USD)



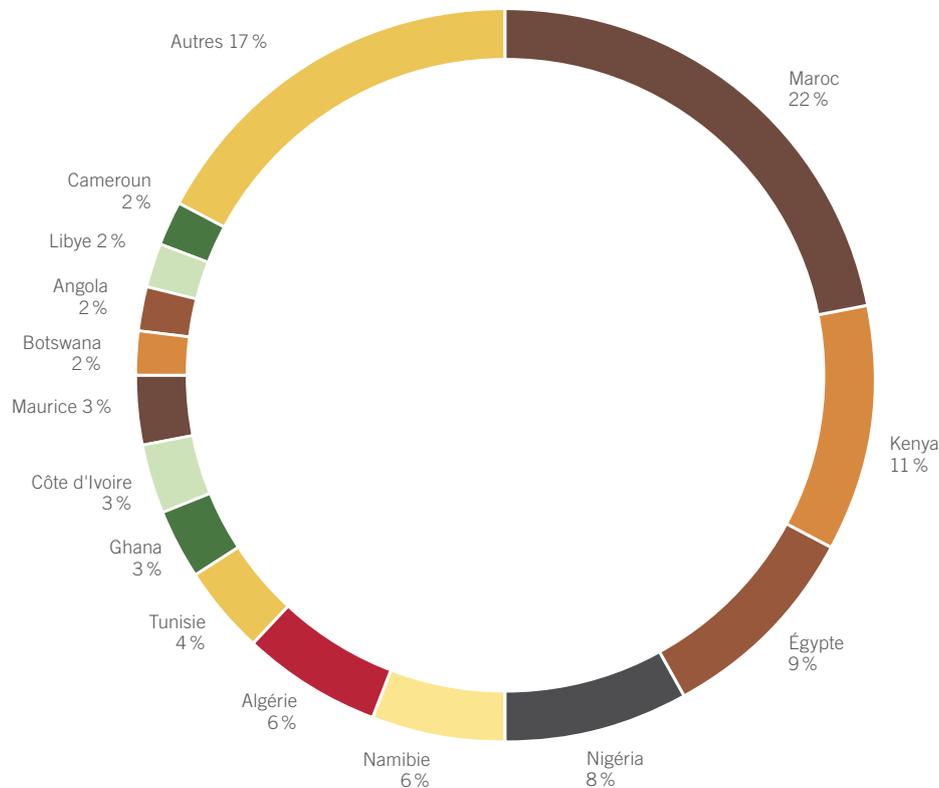
Source : Faber Consulting AG, d'après des données de Swiss Re Institute, Sigma n° 4/2020, sigma-explorer.com

Vue d'ensemble du marché de l'assurance et de la réassurance

En 2019, les primes d'assurance exprimées en dollars des États-Unis ont progressé de 4,9 % dans les marchés émergents. Cette croissance a été essentiellement soutenue par les marchés asiatiques. Dans les marchés émergents d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique (zone EMEA), la croissance des primes a été de 1,8 % en moyenne, soit un taux nettement plus élevé que sur le seul continent africain (-0,3 %). Cette évolution des primes totales en Afrique tient en grande partie à l'Afrique du Sud, un marché qui a vu ses primes d'assurance totales reculer de 1,9 milliard de dollars des États-Unis en 2019. Pratiquement tous les principaux marchés africains ont enregistré une croissance positive, en particulier dans les affaires non-vie.

L'Afrique du Sud est le principal marché de l'assurance d'Afrique. Ce pays représente environ 69 % des primes totales ; il est suivi du Maroc (6,6 %), du Kenya (3,3 %), de l'Égypte (2,8 %) et du Nigéria (2,4 %). Entre 2014 et 2019, c'est le Maroc qui a enregistré le taux de croissance annuel moyen le plus élevé de ces cinq principaux marchés (6,5%), suivi du Kenya (4,8 %). Sur la même période, les marchés de l'assurance de l'Afrique du Sud (taux de croissance annuel moyen de -1,4 %), du Nigéria (-0,9 %) et de l'Égypte (-0,7 %) ont reculé en dollars des États-Unis.

Graphique 5 : Répartition géographique du total des primes d'assurance en Afrique en 2019 (hors Afrique du Sud)



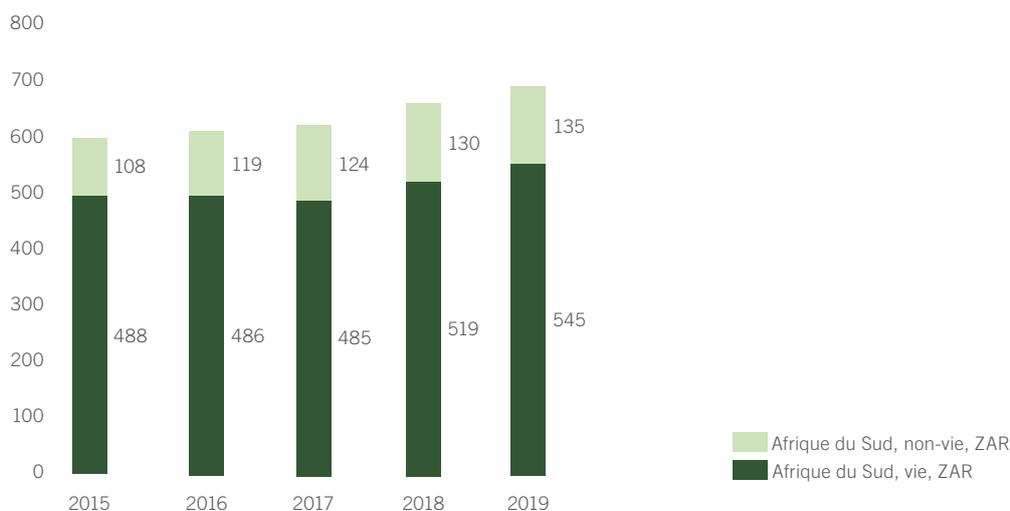
Source : Faber Consulting AG, d'après des données de Swiss Re Institute, Sigma n° 4/2020, sigma-explorer.com

Assurance-vie

En 2019, les primes d'assurance-vie au niveau mondial atteignaient 2,9 trillions de dollars des États-Unis, soit une hausse de 3,4 % par rapport à 2018. Affichant un taux de croissance des primes vie de 5,6 %, les marchés émergents ont dépassé les marchés matures de 4,3 points de pourcentage. Même si les primes vie exprimées en dollars des États-Unis ont reculé de 0,2 % sur l'ensemble du continent africain, les primes ont progressé sur la plupart des marchés, à l'exception de l'Afrique du Sud (-1,9 %), du Maroc (-2,9 %) et de la Tunisie (-4,8 %). Cette évolution reflète les difficultés économiques internes auxquelles font face ces pays. Il faut toutefois souligner qu'une croissance négative exprimée en dollars des États-Unis traduit aussi souvent des fluctuations des taux de change. Ainsi, en Afrique du Sud, les primes d'assurance vie ont augmenté de 5 % en monnaie locale mais ont reculé après conversion en dollars des États-Unis.

Les affaires d'assurance-vie collective, en particulier les rentes viagères et les couvertures décès, devraient être les plus affectées par la hausse du chômage consécutive à la crise du Covid-19. À court terme, il en résultera un ralentissement de la croissance des primes en 2020, suivi d'une reprise en 2021. La prise de conscience croissante des consommateurs des avantages financiers qu'offrent les couvertures décès devrait avoir une influence positive à moyen terme sur la demande d'assurance-vie.

Graphique 6 : Primes d'assurance en Afrique du Sud, par type (de 2015 à 2019), vie versus non-vie, en milliards de rands sud-africains (ZAR)



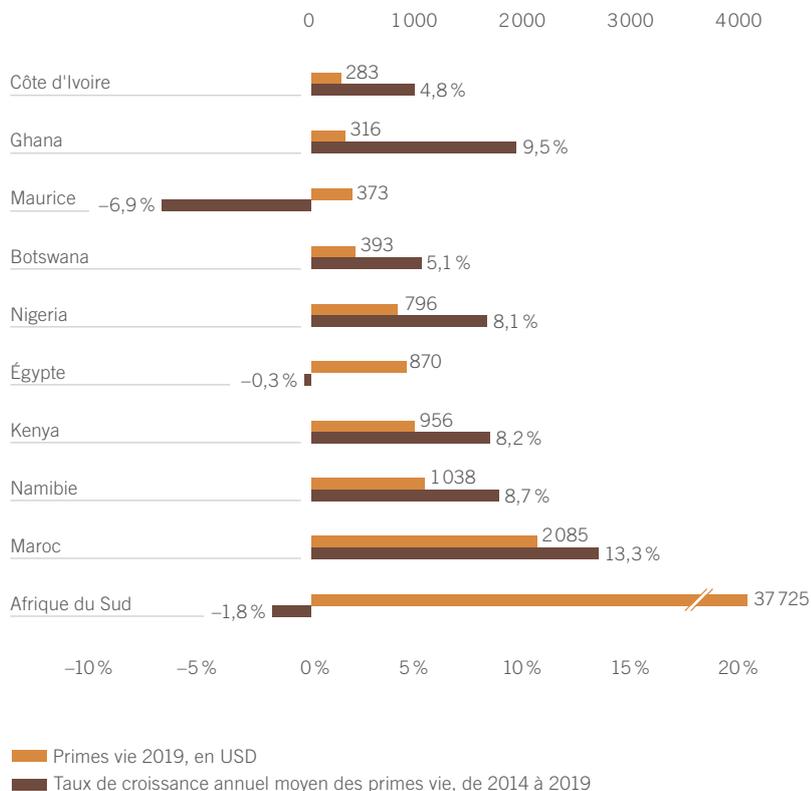
Source : Faber Consulting AG, d'après des données de Swiss Re Institute, Sigma n° 4/2020, sigma-explorer.com

Vue d'ensemble du marché de l'assurance et de la réassurance

La Namibie est devenue le troisième marché d'assurance-vie d'Afrique en 2019

Forte d'un taux de croissance de plus de 40 % et d'un volume total de primes de 1,04 milliard de dollars des États-Unis, la Namibie est devenue le troisième marché d'assurance-vie d'Afrique en 2019. Les principaux marchés d'assurance-vie d'Afrique – l'Afrique du Sud, le Maroc, la Namibie, le Kenya et l'Égypte – représentent à eux cinq 92 % des primes du continent. Ces cinq dernières années, les primes d'assurance-vie ont affiché un taux de croissance annuel moyen de 13,3 % au Maroc, qui a été le pays affichant la croissance la plus marquée parmi les principaux marchés. Sur cette même période, les marchés vie du Kenya, de la Namibie et du Nigéria ont enregistré des taux de croissance annuels moyens supérieurs à 8 %, soit plus que le taux de croissance moyen des marchés émergents (7,8 %).

Graphique 7 : Primes vie en 2017 (en millions d'USD) et taux de croissance annuel moyen des primes vie (en %), de 2014 à 2019*, 10 principaux marchés



* Zimbabwe : primes d'assurance-vie 2018

Source : Faber Consulting AG, d'après des données de Swiss Re Institute, Sigma n° 4/2020, sigma-explorer.com

Assurance non-vie

D'après Swiss Re, les primes d'assurance non-vie dans le monde se sont chiffrées à 3,38 trillions de dollars des États-Unis en 2019, ce qui correspond à une hausse annuelle de 3,5 %. Même si la croissance des primes dans l'ensemble des marchés émergents a atteint 7,7 % en 2019 (contre 6,9 % en 2018), les primes non-vie en Afrique ont stagné, une tendance qui traduit la faiblesse conjoncturelle, en particulier en Afrique du Sud. La récession due au Covid-19 devrait entraîner un recul de 0,1 % sur le marché mondial de l'assurance non-vie cette année. Sur les marchés matures, les primes devraient diminuer d'environ 1 %, tandis que la croissance restera positive dans les marchés émergents, s'inscrivant à un taux proche de 3 %.

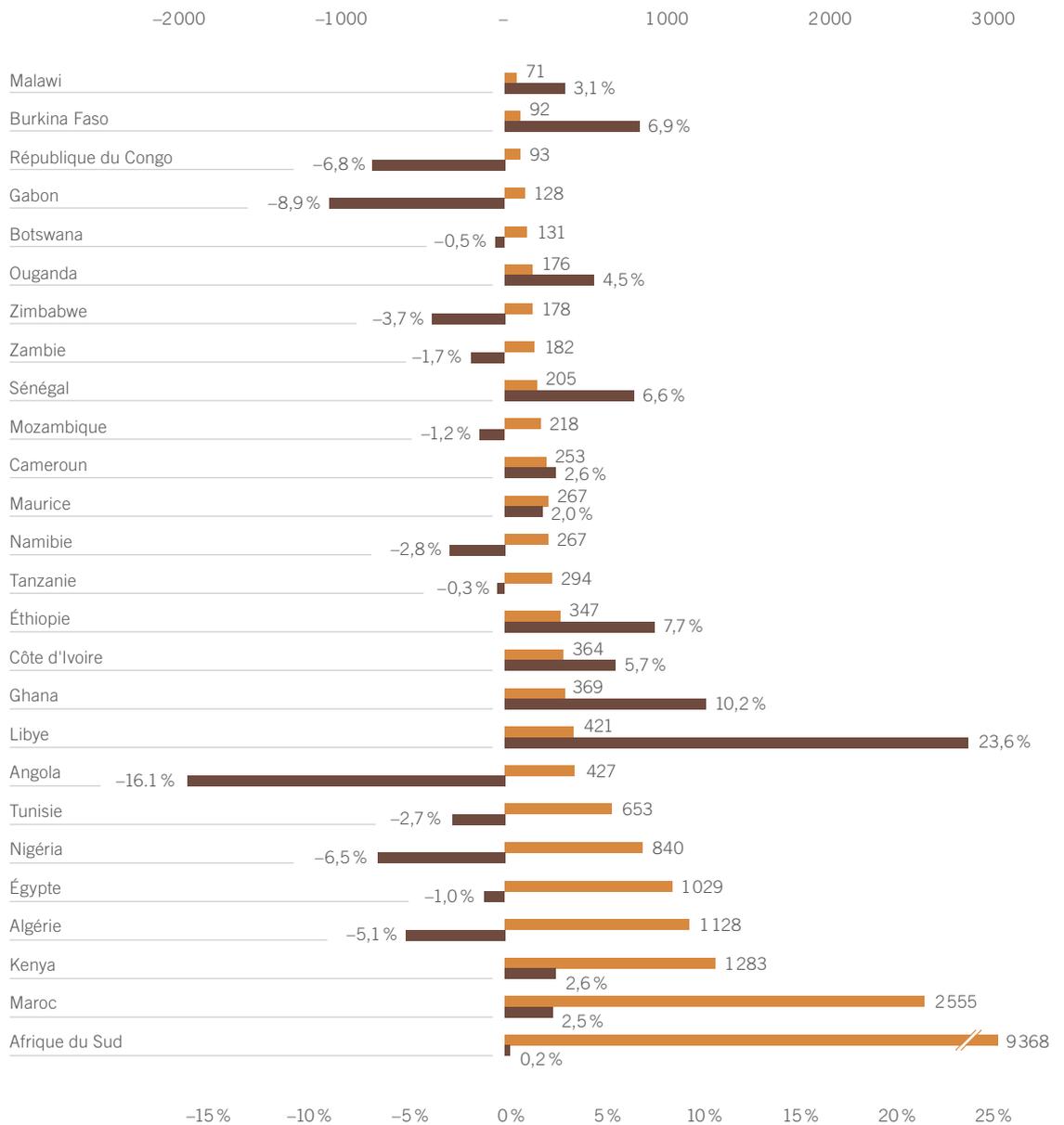
Hormis dans les affaires dommages de particuliers, les volumes de primes devraient subir l'impact du Covid-19 dans toutes les branches non-vie ; les assurances des accidents professionnels ainsi que les branches aviation et fret maritime devraient être les plus touchées. Du côté des sinistres, l'assurance automobile dans le monde devrait enregistrer une amélioration des taux de sinistres en raison de la forte réduction du trafic routier due aux mesures de confinement. Par contre, les taux de sinistres seront vraisemblablement beaucoup plus élevés dans l'assurance annulation d'événements et les affaires dommages d'entreprises. La fréquence et la gravité des sinistres devraient aussi augmenter dans les affaires responsabilité civile, accidents professionnels et crédit.

Les cinq principaux marchés génèrent 70 % des primes non-vie en Afrique

Les cinq principaux marchés non-vie d'Afrique, l'Afrique du Sud, le Maroc, le Kenya, l'Algérie et l'Égypte, ont représenté 70 % des primes non-vie totales en 2019. Malgré le recul de 0,6 % des primes non-vie en Afrique en 2019, les dix principaux marchés ont progressé, à l'exception de l'Afrique du Sud, de la Namibie et de la Tunisie. Certains de ces marchés, notamment le Ghana, le Nigéria et l'Égypte, ont même enregistré des taux de croissance à deux chiffres. Sur une période de cinq ans, la Lybie, le Ghana, l'Éthiopie, le Burkina Faso et le Sénégal ont affiché des taux de croissance annuels moyens supérieurs à ceux de la plupart des autres marchés africains.

Vue d'ensemble du marché de l'assurance et de la réassurance

Graphique 8: Primes non-vie en 2019 (en millions d'USD) et taux de croissance annuel moyen des primes non-vie (en %), de 2014 à 2019



■ Primes non-vie 2019, en USD
■ Taux de croissance annuel moyen des primes non-vie, de 2014 à 2019

Source : Faber Consulting AG, d'après des données de Swiss Re Institute, Sigma n° 4/2020, sigma-explorer.com

Réassurance

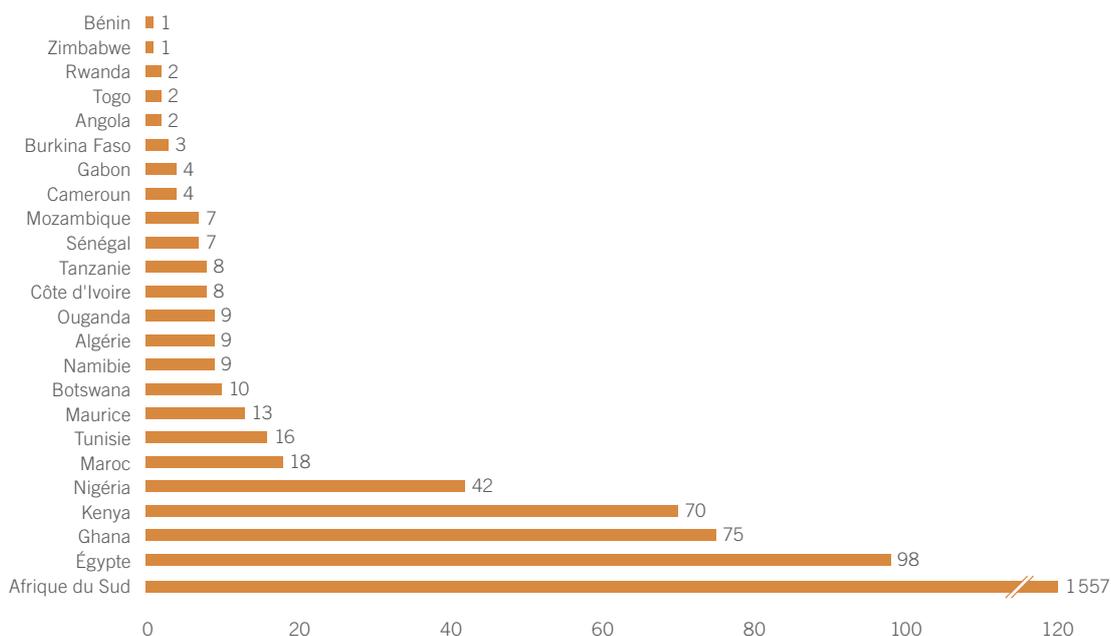
Forte croissance des primes de réassurance en 2019 : en Afrique, les primes totalisent 8,5 milliards de dollars des États-Unis

D'après les estimations de Swiss Re, le marché mondial de la réassurance a réalisé un volume de primes de 275 milliards de dollars des États-Unis en 2019. Depuis 2015, année où les primes de réassurance s'inscrivaient à 235 milliards de dollars des États-Unis dans le monde, le marché a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 4 %, soit légèrement en deçà du taux de croissance de 4,2 % affiché par le marché mondial de l'assurance.

Le tableau est différent en Afrique : ces dernières années, la croissance de la réassurance, en particulier sur les marchés non-vie, a sensiblement dépassé celle des primes d'assurance. Cette évolution tient à de multiples raisons, mais, d'une manière générale, les taux de cession moyens sont beaucoup plus élevés dans les marchés émergents que sur les marchés matures. De plus, de nombreuses autorités de régulation africaines ont introduit, ou sont sur le point d'introduire, des régimes de solvabilité basés sur le risque, ce qui induit inévitablement une hausse de la demande de réassurance à court et moyen termes. Enfin, ces dernières années, les cédantes africaines ont eu accès aux capitaux mondiaux de réassurance à des conditions relativement avantageuses, et ce à des frais moins élevés que ceux liés à la levée de fonds propres. Face aux signes de durcissement du marché mondial de la réassurance qui se profilent depuis peu, il sera intéressant de voir comment cette tendance affectera la croissance de la réassurance sur le continent africain.

Les primes de réassurance vie en Afrique s'établissent à 2 milliards de dollars des États-Unis ; l'Afrique du Sud représente 75 % de ce marché

Graphique 9: Estimation de la taille du marché de la réassurance dans un certain nombre de pays africains en 2018/2019* (en millions d'USD)**



* Algérie, Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Ouganda, Zimbabwe

** Y compris la réassurance santé / maladie sur certains marchés

Sources : autorités de régulation, recherche sectorielle et propres calculs

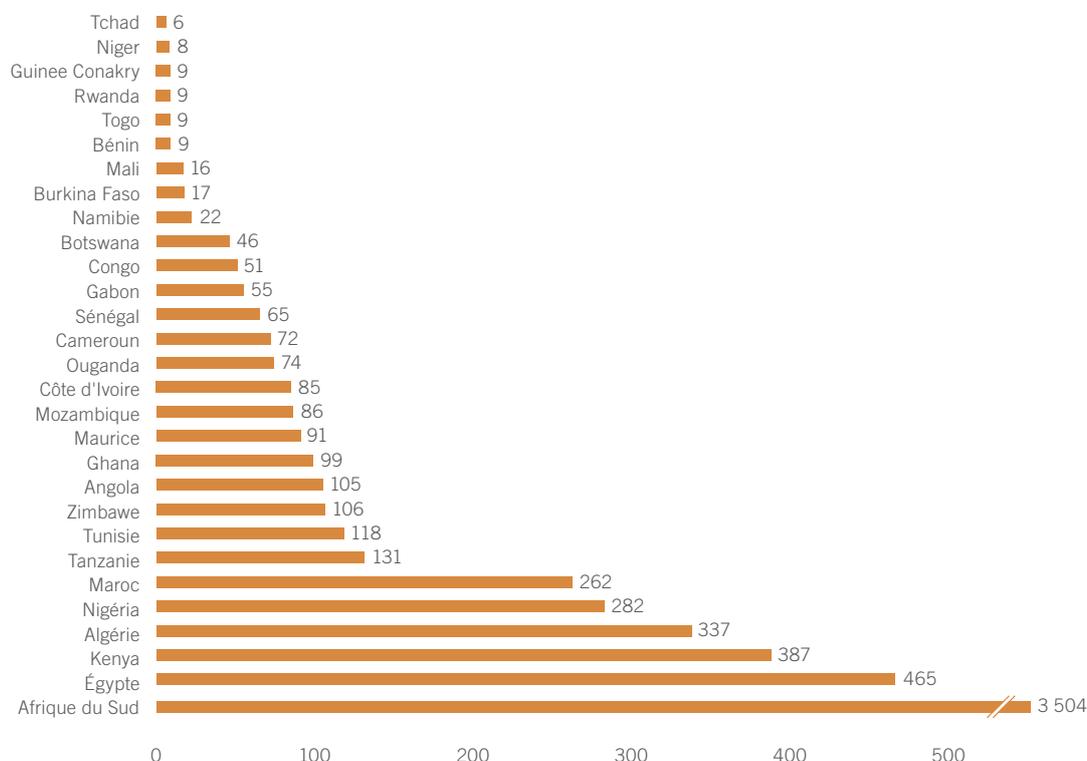
Vue d'ensemble du marché de l'assurance et de la réassurance

En 2019, le taux de cession vie moyen dans le monde était estimé à 2,9 % sur la base de primes d'assurance-vie de 2,92 trillions de dollars des États-Unis et de primes de réassurance vie de 85 milliards de dollars des États-Unis (source : Swiss Re). Depuis 2015, année où les primes de réassurance vie s'inscrivaient à 65 milliards de dollars des États-Unis dans le monde, ce segment du marché a affiché un taux de croissance annuel moyen de 5,5 %. Il dépasse ainsi clairement la croissance enregistrée par les primes de réassurance non-vie dans le monde.

En 2019, le marché africain de la réassurance vie était estimé à un montant de 2 milliards de dollars des États-Unis. Sur la base de primes d'assurance-vie totales de 46,2 milliards de dollars des États-Unis, le taux de cession vie en Afrique (4,3 %) était nettement plus élevé que la moyenne mondiale. Parmi les principaux marchés de réassurance vie en Afrique, sur lesquels les primes exprimées en dollars des États-Unis ont plus que doublé depuis 2015, l'Égypte est celui qui a affiché la croissance la plus rapide. Cette évolution traduit la croissance économique soutenue du pays (le PIB de l'Égypte a progressé de 21 % – un taux impressionnant – entre 2018 et 2019).

Les primes de réassurance non-vie en Afrique dépassaient 6,5 milliards de dollars des États-Unis en 2019

Graphique 10: Estimation de la taille du marché de la réassurance non-vie dans un certain nombre de pays africains en 2018/2019* (en millions d'USD)**



* Algérie, Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Ouganda, Zimbabwe

Sources : autorités de régulation, recherche sectorielle et propres calculs

** Y compris la réassurance santé / maladie sur certains marchés

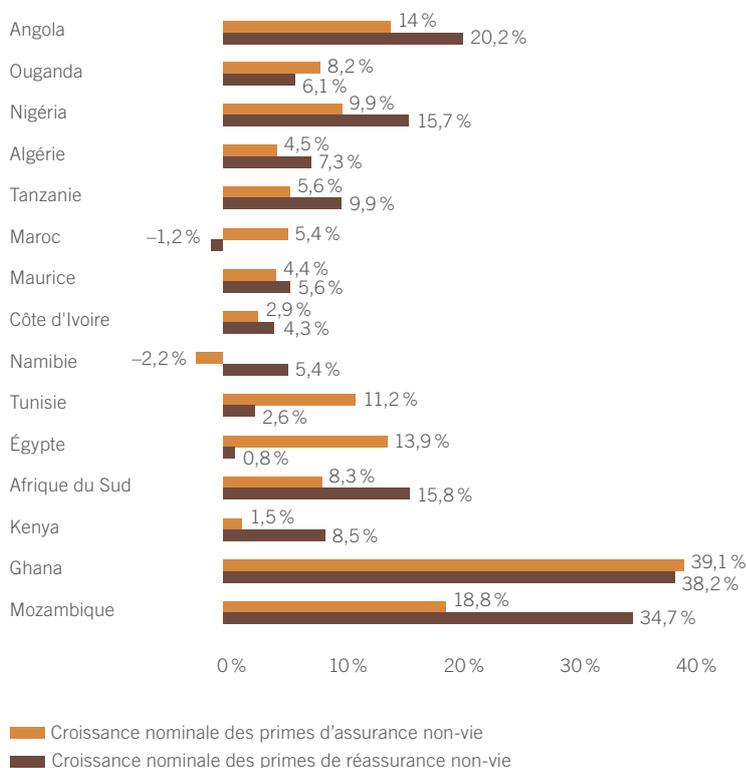
Vue d'ensemble du marché de l'assurance et de la réassurance

En 2019, les primes de réassurance non-vie dans le monde se sont élevées à quelque 190 milliards de dollars des États-Unis, 28 % de ce montant ayant été cédés par des sociétés domiciliées dans les marchés émergents. Sur la base d'un marché de l'assurance non-vie mondial estimé à 3,38 trillions de dollars des États-Unis en 2019, le taux de cession s'établit à 5,6 %. D'une manière générale, la demande de réassurance dépend de la taille et des ressources financières des sociétés d'assurance ainsi que du profil de risque des produits d'assurance qu'elles commercialisent.

Le marché de la réassurance non-vie en Afrique représente environ 6,5 milliards de dollars des États-Unis. Sa part du marché mondial est donc de 3,4 %, soit nettement plus que celle du marché africain de l'assurance non-vie (0,7 %). Nous estimons que les primes de réassurance non-vie sur le continent africain ont augmenté d'environ 8 % par rapport à 2018. Cette évolution positive a été essentiellement soutenue par un durcissement des marchés de la réassurance et l'introduction de régimes de fonds propres basés sur le risque dans un certain nombre de pays. Même si l'Afrique du Sud est également le principal marché de la réassurance non-vie, avec une part de marché estimée à 54 %, le pays occupe une place moins dominante que dans la réassurance vie.

La réassurance non-vie dépasse l'assurance dans deux tiers des principaux marchés du continent

Graphique 11: Taux de croissance nominaux des primes d'assurance et de réassurance non-vie, en monnaie locale, 2018*/2019



* Angola, Côte d'Ivoire, Maurice, Nigéria, Tanzanie, Tunisie

Source : autorités de régulation

Vue d'ensemble du marché de l'assurance et de la réassurance

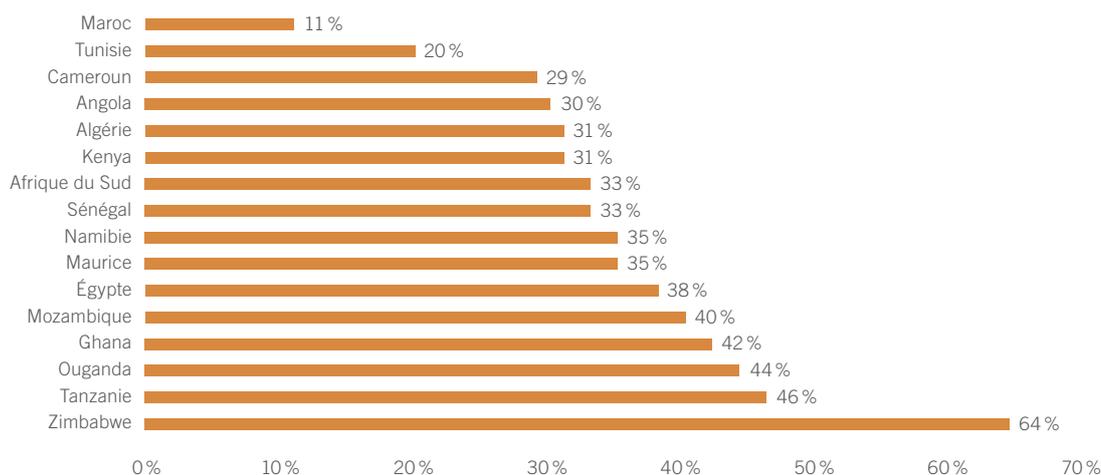
Dans un certain nombre de marchés non-vie d'Afrique, tels que l'Angola, le Ghana ou le Mozambique, l'assurance et la réassurance non-vie ont affiché des taux de croissance à deux chiffres en 2019. Dans dix des quinze principaux marchés non-vie, la croissance de la réassurance a été plus forte que celle de l'assurance. Cette différence peut s'expliquer en grande partie par le durcissement des marchés mondiaux de la réassurance et par une progression des taux de cession à la suite de l'adoption croissante de régimes de solvabilité.

La progression des taux de cession dans de nombreux pays d'Afrique⁴ a contribué à la croissance vigoureuse de la réassurance

Dans environ la moitié des marchés africains, les taux de cession en réassurance non-vie ont progressé entre 2018 et 2019. Cette évolution tient à de nombreux facteurs, notamment à la dépréciation des monnaies africaines vis-à-vis du dollar des États-Unis – de nombreux traités de réassurance sont libellés en dollars des États-Unis, alors que les contrats d'assurance sont essentiellement négociés dans les monnaies locales – et à l'introduction de régimes de solvabilité basés sur le risque dans un nombre croissant de marchés africains.

Les taux de cession beaucoup plus élevés en Afrique que la moyenne mondiale s'expliquent par plusieurs raisons : la prédominance de la réassurance proportionnelle (qui porte sur des volumes plus importants) par rapport à la réassurance non proportionnelle (volumes plus faibles), la propension au risque ou une capacité nette pour les gros risques souvent limitée, et la capitalisation relativement faible des assureurs africains qui ne leur permet pas de mettre à disposition une importante capacité nette.

Graphique 12: Estimation des taux de cession en réassurance non-vie dans un certain nombre de pays africains en 2018*/ 2019



* Données 2018 : Angola, Cameroun, Maurice, Sénégal, Tanzanie, Tunisie

Sources : autorités de régulation, sigma explorer de Swiss Re et propres calculs

⁴ Progression des taux de cession par rapport à l'année précédente en Angola, en Égypte, au Ghana, au Kenya, à Maurice, au Mozambique, en Namibie, en Tanzanie et au Zimbabwe

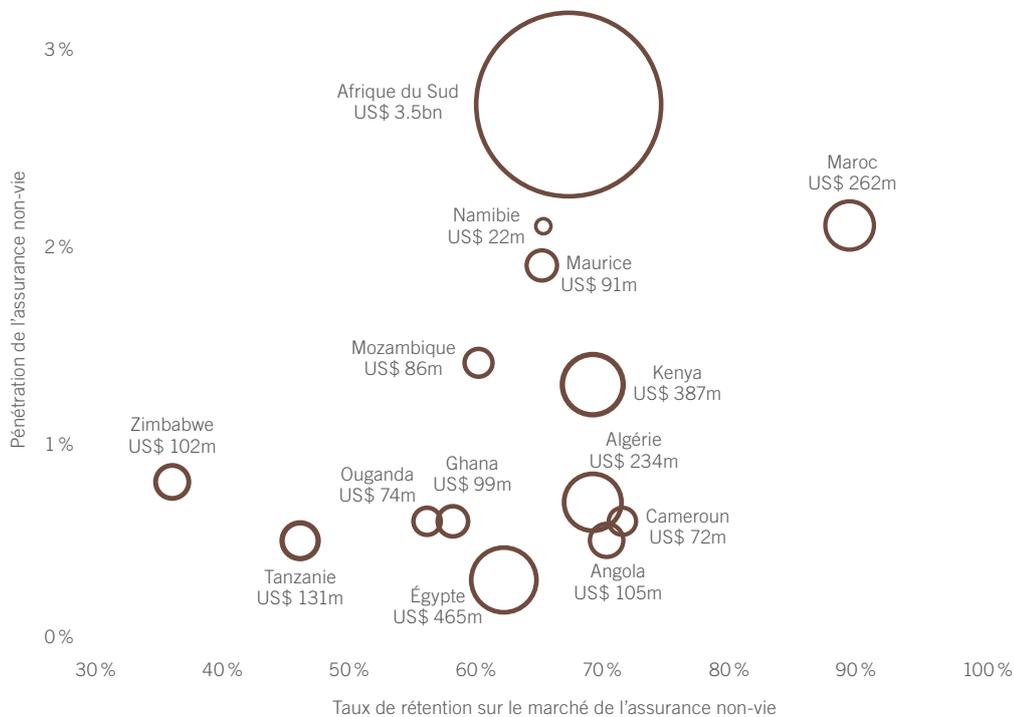
Vue d'ensemble du marché de l'assurance et de la réassurance

Hausse des taux de rétention sur le marché non-vie dans de nombreux marchés de taille moyenne

Le graphique 13 ci-dessous illustre le rapport entre la maturité et la sophistication d'un marché d'assurance (mesurée à l'aune de la pénétration de l'assurance non-vie) d'une part, et la capacité générale de rétention du risque d'autre part. Les marchés situés dans le quadrant supérieur droit, tels que la Namibie, Maurice, le Maroc ou l'Afrique du Sud, peuvent être considérés comme des marchés relativement matures selon les standards africains ; leur capacité de rétention du risque est élevée. Les marchés situés dans le quadrant inférieur gauche, tels que le Ghana, la Tanzanie, l'Ouganda ou le Zimbabwe, possèdent une faible pénétration de l'assurance et des taux de rétention du risque bas ; ils présentent un important potentiel de développement.

L'Algérie et l'Égypte possèdent des marchés de réassurance non-vie relativement importants ; ils offrent un potentiel de développement très important du marché de l'assurance et sont d'ores et déjà intéressants pour les réassureurs en termes d'économies d'échelle. Malgré des changements mineurs au niveau du positionnement des pays, la situation demeure inchangée dans son ensemble.

Graphique 13: Estimation de la taille du marché de la réassurance non-vie, de la pénétration de l'assurance non-vie (en %) et du taux de rétention des primes sur le marché non-vie (en %), 2018*/19 (La taille de la bulle représente la taille du marché de la réassurance non-vie)



* Angola, Cameroun, Maurice, Tanzanie

Sources : autorités de régulation, sigma explorer de Swiss Re et propres calculs

Vue d'ensemble du marché de l'assurance et de la réassurance

Part de marché d'environ 25 % des réassureurs africains

Sur la base des primes de réassurance du marché africain estimées à 8,5 milliards de dollars des États-Unis en 2019, nous estimons la part du marché détenue par les réassureurs ayant leur siège en Afrique à moins de 25 % en 2019 (base : primes émises brutes sur le continent africain), soit un taux plus ou moins stable par rapport aux années précédentes. Affichant des primes émises brutes de 845 millions de dollars des États-Unis, Africa Re est de loin le principal réassureur africain, suivi de la CCR et de ZEP-RE. Les primes émises brutes incluent également les primes de rétrocession africaines. De ce fait, les parts de marché estimées pourraient être légèrement surévaluées plutôt que sous-évaluées (en raison du double comptage des primes).

Tableau 1: Primes émises brutes 2018/2019 et estimation de la part de marché (en Afrique) des principaux réassureurs africains

Réassureur	Primes émises brutes totales, en millions d'USD	Primes émises brutes en Afrique, en millions d'USD	Estimation de la part de marché en Afrique (en %)
Africa Re	845	773	9,1
CCR	298	271	3,2
ZEP-RE*	179	155	1,8
SCR	152	115**	1,4
Kenya Re	145	130**	1,5
Continental Re*	94	94	1,1
CICA Re*	93	93**	1,1
WAICA Re	70	66**	0,8
Tan Re	61	61**	0,7
Tunis Re	56	45**	0,5
Ghana Re	44	44**	0,5
Total	2 037	1 847**	21,7

* Chiffres 2018

** Estimations de Faber Consulting AG

Sources : rapports annuels, propres estimations et calculs

Impact du Covid-19 sur les économies africaines et réactions choisies des autorités de régulation des assurances

Difficultés d'accès au financement pour les emprunteurs n'ayant pas la qualité de valeur d'investissement

En raison de la hausse des taux d'intérêt induite par la crise du Covid-19, emprunter de l'argent à court terme est devenu plus coûteux. À long terme, la nécessité d'emprunter limitera la capacité des pays africains à financer leurs dépenses. Pendant un bref laps de temps cette année, les emprunteurs n'ayant pas la qualité de valeur d'investissement ont même été complètement exclus des marchés des capitaux mondiaux.

Néanmoins, face à l'important besoin de fonds supplémentaires afin de financer les dépenses de santé et de soutenir les personnes vulnérables, l'Afrique du Sud et le Nigéria ont mis en œuvre des plans de relance budgétaire correspondant respectivement à 3 % et 0,7 % de leur PIB. La Côte d'Ivoire, la Namibie et le Sénégal ont mis en place des plans de relance représentant plus de 4 % de leur PIB respectif, tandis que le Niger a annoncé un programme dépassant 7 % de son PIB. Les ménages vulnérables bénéficient d'une assistance sociale sous la forme de transferts en espèces ou en nature. De cette façon, les gouvernements entendent compenser les pertes de revenu et éviter une érosion du capital humain. Les aides sont transférées via des programmes tels que le « Filet de sécurité productif urbain » en Éthiopie ou le Programme Covid-19 d'aide alimentaire aux ménages (COHFSP) au Libéria.

En août 2020, certains des plus importants bailleurs de fonds au monde ont approuvé un ensemble de mesures de réduction de la dette pour plus de 25 pays africains. Ce programme a notamment été initié par la Banque mondiale, le FMI, le G20 et la Banque africaine de développement. Cette initiative permettra de mettre plus de 20 milliards de dollars des États-Unis à la disposition des gouvernements africains, qui pourront utiliser cette somme pour renforcer leurs services de santé. Étant donné que la plupart des pays africains utilisent toutes les lignes de crédit disponibles pour obtenir des ressources leur permettant de lutter contre la pandémie, ils afficheront une dette publique élevée. C'est pourquoi certains pays ont demandé une annulation pure et simple de leur dette, ce qui leur permettrait de réduire le fardeau que celle-ci représente au sortir de la crise de Covid-19.

Jusqu'à présent, seuls quatre des 25 pays pouvant prétendre à l'allègement de leur dette ont demandé de l'aide : le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et le Sénégal. La plupart ont refusé de déposer une demande ou n'ont pas encore requis un moratoire sur le remboursement de leur dette. Cela s'explique par le fait que les pays pauvres sont conscients du risque d'être pénalisés par leurs créanciers actuels, par des investisseurs potentiels et par les agences de notation au cas où ils demanderaient un tel moratoire.

Il est intéressant de noter que l'impact de la pandémie sur le coût de l'endettement est loin d'être uniforme. D'après le FMI, les pays exportateurs de pétrole ont enregistré une hausse beaucoup plus marquée des taux d'intérêt après qu'une chute du prix des exportations de matières premières s'était traduite pour eux par des déficits plus élevés que prévu. Les intérêts dus par ces pays pourraient encore approcher 20 % de leurs revenus cette année.

Les autorités de régulation se concentrent sur la protection des consommateurs et la solidité financière du secteur

En réaction à la crise du Covid-19, les autorités de régulation du continent africain se sont jusqu'ici attachées à garantir la solidité financière du secteur et à veiller à ce que les assureurs indemnisent les détenteurs de police correctement et en temps opportun.

En avril, la Commission des services financiers (FSC) de Maurice a annoncé qu'elle ferait preuve de souplesse lors de ses contrôles de conformité et qu'elle n'appliquerait pas de pénalités

Impact du Covid-19 sur les économies africaines et réactions choisies des autorités de régulation des assurances

administratives en cas de retard dans la remise des comptes trimestriels et/ou annuels prévue en avril, mai et juin 2020, à condition toutefois que ceux-ci soient remis pour le 15 juin (comptes du premier trimestre) ou le 31 juillet (rapports annuels).

Au Maroc, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) a assoupli certaines règles sur une base transitoire et pris des mesures d'allègement pour permettre au secteur de l'assurance de faire face aux conséquences de la pandémie. Ces mesures visent à garantir le bon fonctionnement du secteur, à renforcer sa résilience aux chocs susceptibles de découler de la situation actuelle ainsi qu'à protéger les détenteurs de police et les bénéficiaires de contrats d'assurance.

En conséquence, l'ACAPS a décidé d'adopter un train de mesures flexibles portant notamment sur la provision pour dépréciation des titres de placement, la provision pour risque de liquidité et les provisions pour créances échues et primes impayées. En matière de fonds propres, elle a attiré l'attention des compagnies d'assurance sur la nécessité de préserver et de consolider leurs capitaux en vue de pouvoir continuer à soutenir l'économie et à absorber des pertes face à l'incertitude croissante liée à la pandémie actuelle. Dans ce contexte, l'Autorité attend du secteur de l'assurance qu'il applique une politique raisonnable et responsable en matière de distribution de dividendes.

Au Nigéria, où la pandémie de Covid-19 a compliqué la mise en œuvre du plan initial de recapitalisation du secteur, la Commission Nationale des Assurances (Naicom) a annoncé sa décision de reporter le délai correspondant au 30 septembre 2021 et de scinder le processus en deux phases : les compagnies d'assurance doivent obtenir au moins 50 % du capital minimal exigé et les réassureurs 60 %, d'ici au 31 décembre 2020. Les compagnies d'assurance devront se conformer entièrement au plan de recapitalisation arrêté au plus tard le 30 septembre 2021. Il s'agit du deuxième report de l'échéance du programme de recapitalisation du secteur lancé le 20 mai 2019.

En Afrique du Sud, l'Autorité de surveillance du secteur financier (FSCA) examine actuellement les contrats d'assurance après que des consommateurs s'étaient plaints du rejet injuste de demandes d'indemnisation de sinistres dus au coronavirus. Cet examen pourrait déboucher sur l'obligation faite aux assureurs par l'autorité de surveillance de veiller à l'équité des libellés de polices. La FSCA a d'ores et déjà annoncé qu'elle pourrait choisir d'exercer d'autres pouvoirs, incluant notamment des sanctions. En juin 2020, on avait annoncé que l'autorité de régulation avait reçu sept plaintes, tandis que l'ombudsman des assurances en traitait plusieurs autres. Un détenteur de police avait déjà saisi un tribunal de grande instance sud-africain. Soucieuse de garantir la sécurité juridique concernant la couverture des pertes d'exploitation (PE) dans le cadre des sinistres liés au Covid-19, la FSCA a soumis une proposition à tous les assureurs non-vie concernés qui souscrivent des affaires PE dans un courrier qu'elle leur a envoyé le 7 août 2020. Par cette démarche, l'Autorité entend parvenir à un consensus sur un cadre applicable au processus qu'il faudrait observer pour créer une sécurité juridique en la matière.

L'Autorité de contrôle des assurances (IRA) du Kenya a publié diverses directives relatives à l'impact du Covid-19. Celles-ci portent notamment sur les points suivants : (1) les assureurs-vie devraient envisager d'accorder un sursis de trois mois aux détenteurs de police pour le paiement des primes ; cette mesure permettrait d'éviter la déchéance de polices ou le non-paiement de primes ; (2) les assureurs sont appelés à mettre en œuvre des mesures préventives en vue d'améliorer le service à la clientèle, notamment le report du paiement des primes ; (3) les assureurs devraient verser la commission due aux agents et aux courtiers d'assurance immédiatement après la transaction ; (4) les assureurs ne devraient pas introduire de nouvelles exclusions ni modifier les conditions des produits existants et déjà validés sans l'accord préalable de l'IRA ; et (5) les assureurs devraient promouvoir et mettre à disposition des plateformes en ligne sur lesquelles ils vendraient et proposeraient des services d'assurance.

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

1. Perspective globale : forces, faiblesses, opportunités et menaces

Forces du marché de l'assurance africain : les fondamentaux du marché demeurent intacts en dépit des craintes liées au Covid-19

D'après les cadres dirigeants interrogés pour l'édition 2020 du Pouls de l'assurance en Afrique, le potentiel de croissance sous-jacent des marchés de l'assurance africains réside toujours dans la vigueur de leurs fondamentaux. Cette estimation demeure inchangée en dépit des nombreux défis que le Covid-19 représente pour les assureurs et les réassureurs du continent.

Les deux autres principales forces du marché citées à égalité sont la sophistication croissante et la rentabilité des marchés de l'assurance africains. Une rentabilité suffisante est le critère le plus souvent mentionné par les réassureurs africains ; il ne concerne toutefois que certaines branches. La sophistication du marché de l'assurance africain figure pour la première fois cette année parmi les trois principaux atouts. Auparavant, il n'avait fait l'objet d'une mention positive que dans nos études relatives à la réassurance. L'amélioration de la sophistication du marché s'explique en partie par la concurrence accrue dans le secteur de l'assurance et de la réassurance, de nouveaux acteurs régionaux et internationaux ayant accédé aux marchés africains ces dernières années. Les progrès technologiques, la réglementation plus stricte et la digitalisation croissante des opérations d'assurance ont également joué un rôle.

Graphique 14 : Forces du marché (nombre de mentions du critère)



« Même si nous nous attendons à ce que la crise du Covid-19 affecte les perspectives de croissance et de rentabilité de nos portefeuilles de risques et d'investissements, nous pensons que notre bilan demeurera solide et pourra absorber les chocs induits par ces répercussions. Nous ne tablons pas non plus sur des pertes d'exploitation majeures car nos libellés précis exigent l'activation des sinistres pertes d'exploitation dès lors qu'il y a des dommages matériels. Par contre, la croissance

des primes va ralentir dans certaines branches, notamment dans l'assurance automobile et en assurance-vie. De plus, notre portefeuille de réassurance des soins médicaux sera affecté. Cependant, l'impact définitif n'est pas encore connu puisque le nombre de contaminations n'a pas encore atteint son point culminant. »

Jephitha Gwatipedza, Directeur des Opérations, ZEP-RE

« La crise du Covid-19 aura un impact sur la croissance et la rentabilité du secteur de l'assurance éthiopien. Ces effets seront dus essentiellement aux investissements, car nous ne tablons pas sur des pertes de souscription majeures. Dans l'ensemble, l'impact restera toutefois gérable et nous ne pensons pas avoir besoin de recapitaliser le secteur local. »

Fikru Tsegaye, Responsable Business Development et Corporate Affairs, Ethiopian Re

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

Faiblesses du marché de l'assurance africain : la pandémie de Covid-19 met à l'épreuve les marchés de l'assurance

Même si le nombre de contaminations et de décès dus au Covid-19 semble encore faible en Afrique par rapport au reste du monde, la pandémie met à l'épreuve les sociétés et les économies africaines.

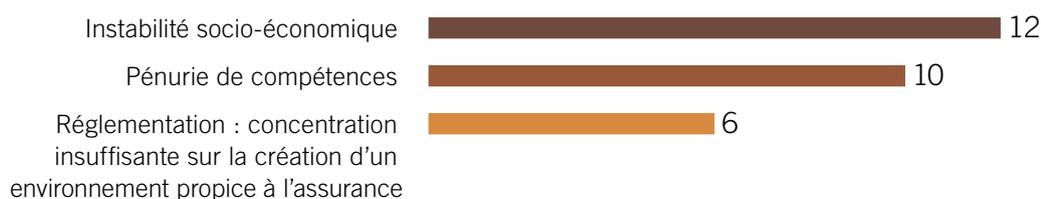
D'après une récente analyse de la Banque mondiale⁵, la pandémie de Covid-19 entraînera des pertes de production pour un montant compris entre 37 milliards et 79 milliards de dollars des États-Unis en Afrique subsaharienne en 2020 en raison de la faiblesse de la croissance, de la chute des prix des matières premières, de la réduction des flux de financement provenant des transferts de fonds par les Africains expatriés, des recettes du tourisme, des investissements directs étrangers et de l'aide étrangère. De plus, la fuite des capitaux devrait augmenter. D'autres effets résultent de l'impact de la pandémie sur le système de santé, des perturbations qu'entraînent les mesures de confinement et des coûts liés à la réaction du public.

Comme les années précédentes, plusieurs interlocuteurs ont souligné que l'instabilité socio-économique demeure l'une des principales faiblesses des marchés de l'assurance africains. Les cadres d'assurance craignent surtout que la crise aggrave encore plus ce point faible.

La pénurie de talents et de compétences reste la deuxième faiblesse du marché la plus fréquemment citée. Ce point faible figure parmi les trois principales failles des assureurs et réassureurs africains depuis plusieurs années. Il occupait même la première place du classement en 2019, tant pour les assureurs que pour les réassureurs. Seules les préoccupations liées au Covid-19 ont relégué cet aspect au deuxième rang cette année. Cependant, la digitalisation croissante et la course aux talents possédant les compétences adéquates (tels que des experts en informatique, des spécialistes des données ou des actuaires) ont exacerbé le problème. S'ils veulent faire face à la digitalisation du secteur, les assureurs et les réassureurs devront se disputer les talents disposant des compétences nécessaires avec d'autres secteurs. En outre, ils devront intensifier la formation de leurs effectifs existants.

La réglementation – un autre sujet récurrent – est la troisième faiblesse des marchés de l'assurance africains la plus fréquemment citée. Si les interlocuteurs notent une évolution positive dans certains pays (par exemple au Nigéria), il reste une marge de manœuvre. De nombreux cadres dirigeants interrogés laissent entendre que les autorités de régulation ne devraient pas se concentrer exclusivement sur la protection des consommateurs mais devraient consacrer une part équivalente de leurs efforts à créer un environnement de marché et réglementaire plus à même de favoriser l'expansion de l'assurance.

Graphique 15 : Faiblesses du marché (nombre de mentions du critère)



⁵ Source : Zeufack, Albert G. ; Calderon, Cesar ; Kambou, Gerard ; Djiofack, Calvin Z. ; Kubota, Megumi ; Korman, Vijdan ; Cantu Canales, Catalina. 2020. Africa's Pulse, No. 21 (Avril). Banque mondiale, Washington, DC. Doi : 10.1596/978-1-4648-1568-3. License : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

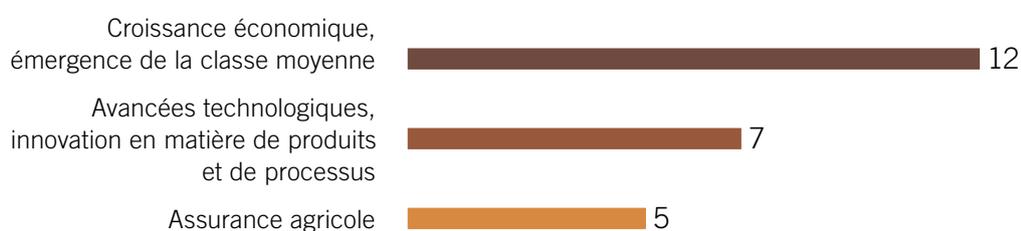
Opportunités du marché de l'assurance en Afrique : utiliser le potentiel inexploité

La faible pénétration de l'assurance en Afrique demeure la principale opportunité de ce marché. La croissance économique soutenue des dernières décennies a contribué à réduire la pauvreté et a favorisé l'émergence de la classe moyenne en Afrique. Les cadres dirigeants du secteur espèrent que la hausse du revenu disponible se traduira par une croissance des affaires d'assurance. À travers le continent africain, le Covid-19 menace toutefois d'affaiblir la classe moyenne, balayant les améliorations de ces dernières années. D'après World Data Lab, huit millions de personnes sur un total de 170 millions composant la classe moyenne africaine pourraient replonger dans la pauvreté.

Dans le monde entier, y compris en Afrique, les assureurs ont plutôt tardé à suivre le mouvement de la digitalisation. Aujourd'hui, les cadres dirigeants du secteur sont conscients de l'importance des avancées technologiques pour accéder à de nouveaux segments de clientèle, lancer de nouveaux produits et améliorer l'attrait et l'accessibilité des produits d'assurance (se reporter aussi à la publication *Pouls de l'assurance en Afrique 1/2020* consacrée à la digitalisation). Permettant d'accéder à de grandes quantités de données et d'analyses, la technologie numérique est appelée à affecter pratiquement tous les processus internes, y compris la gestion des risques, la souscription, la tarification et la gestion des sinistres. Le degré de numérisation des assureurs opérant en Afrique présente toutefois des différences assez importantes. De nombreux assureurs n'en sont encore qu'à un niveau de base, se concentrant sur la digitalisation de leurs processus internes. Or, pour promouvoir cette dernière, les (ré)assureurs doivent surmonter de nombreux obstacles. La difficulté d'accéder aux connaissances spécialisées et le coût des produits et logiciels numériques représentent deux difficultés majeures.

L'assurance agricole est la troisième opportunité du marché encore inexploitée mentionnée par les cadres dirigeants du secteur. Du fait de la croissance de la population en Afrique et dans le monde entier, la demande de produits agricoles connaît une croissance ininterrompue, tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation. L'agriculture revêt une importance vitale pour l'Afrique. Les petits exploitants agricoles constituent plus de 60 % de la population d'Afrique subsaharienne, et environ 23 % du PIB de cette région proviennent de l'agriculture.

Graphique 16 : Opportunités du marché (nombre de mentions du critère)



Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

Il serait toutefois possible d'améliorer sensiblement la productivité agricole en Afrique. Une analyse récente de McKinsey révèle que l'Afrique pourrait produire deux à trois fois plus de céréales et de grains. La production horticole et l'élevage de bétail pourraient également doubler voire tripler. Cependant, la grande majorité des exploitants ou des entrepreneurs agricoles en Afrique n'ont pas de couverture d'assurance contre les risques climatiques ou les parasites. Pensons aux invasions de sauterelles qui ont touché le Kenya, l'Éthiopie et la Somalie en 2019 et 2020. Une telle couverture permettrait d'assurer la production des agriculteurs et de les protéger non seulement contre les risques financiers mais aussi contre les risques de défaillance de parties prenantes telles que des fournisseurs d'intrants ou des entreprises de transformation des céréales. Le système alimentaire gagnerait ainsi en résilience.

« Plusieurs facteurs doivent être réunis pour accroître la couverture d'assurance en Afrique. Avant tout, nous avons besoin de réassureurs et d'assureurs solidement capitalisés prêts à s'engager sur le long terme dans les marchés africains de l'assurance. Nous avons aussi besoin d'un solide cadre réglementaire et de gouvernements qui développent des stratégies d'atténuation des risques en vue de protéger la population

africaine. Enfin, il nous faut sensibiliser davantage les populations à la nécessité de combler la lacune de protection en Afrique, et notamment au rôle clé que l'assurance peut jouer pour rendre la société et la population locale plus résilientes. »

Beat Strebel, Directeur Général et Responsable Moyen-Orient et Afrique, Swiss Re

« Le Covid-19 représente une opportunité pour les acteurs qui sont en mesure d'y faire face via le développement de nouveaux produits et un meilleur service à la clientèle en mode télétravail. Chez AON, nous avons l'intention de concevoir de nouveaux produits pour combler les lacunes actuelles, en particulier dans le domaine des pertes d'exploitation et pour les économies dévastées par le Covid-19. »

Paul Griessel, Directeur Général, Africa Reinsurance Solutions, AON

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

Menaces pour le marché de l'assurance africain : le Covid-19 est-il en train d'ébranler l'équilibre socio-économique?

D'après les cadres dirigeants interrogés, la principale menace consiste en une hausse de l'instabilité socio-économique due à la pandémie de Covid-19. Même si le nombre de contaminations et de décès dus au Covid-19 est moins élevé en Afrique que dans le reste du monde, l'apparition de ce problème sanitaire en plus des autres maladies qui sévissent en Afrique (par exemple la malaria, les maladies diarrhéiques, les infections des voies respiratoires inférieures et le virus VIH / SIDA) pourrait avoir des conséquences dramatiques sur les systèmes de soins de santé du continent, déjà mis à rude épreuve. Au-delà de l'impact sanitaire, le Covid-19 pèse sur les économies africaines en raison du recul des échanges commerciaux et des investissements en provenance de Chine, de l'Union européenne et des pays de l'OCDE. Le continent subit également un recul de l'approvisionnement touchant le commerce intérieur et intra-africain. Autant d'effets qui nuisent aux économies d'Afrique. En l'absence de mesures drastiques de la part des gouvernements africains pour protéger les revenus et l'emploi des populations, cette situation pourrait ébranler la stabilité socio-économique déjà précaire.

La concurrence excessive est la deuxième menace pour le marché la plus fréquemment citée ; il s'agit d'un risque majeur récurrent. Les marchés africains de l'assurance sont très fragmentés et peu diversifiés, les recettes de primes provenant essentiellement de quelques branches généralement obligatoires. De même, l'approche stratégique de nombreux (ré)assureurs consistant à diversifier leur portefeuille mondial en s'établissant sur le marché africain a pour effet de renforcer la concurrence, de diminuer la rentabilité et d'entraver l'innovation et les efforts déployés pour assurer la viabilité du secteur à long terme.

Un autre problème qui touche essentiellement les réassureurs est la hausse du protectionnisme. De nombreux marchés africains de l'assurance ont instauré des barrières commerciales, tandis que d'autres ont rendu obligatoires les cessions aux réassureurs nationaux ou accru le coût des transactions via des retenues d'impôt. De nombreux pays exigent également une présence locale dans leur juridiction comme condition préalable à l'accès au marché local de l'assurance. Si cette tendance a pour effet de protéger les marchés à court terme, à long terme, elle pourrait empêcher ces derniers de diversifier les risques, d'innover et d'avoir accès à l'expertise et aux capitaux internationaux.

Graphique 17 : Menaces pour le marché (nombre de mentions du critère)



« L'impact économique de la pandémie de Covid-19 sera considérable en 2020 et 2021. Le secteur de la réassurance table sur une incertitude plus élevée qu'en temps normal, les agences de notation ont revu les perspectives et la notation financière de certains réassureurs, et

la rentabilité des réassureurs pourrait être affectée ces prochains mois, même si leur capitalisation était adéquate début 2020. »

Hadj Mohamed Seba, Président et Directeur Général, Compagnie Centrale de Réassurance

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

2. Perspectives du marché

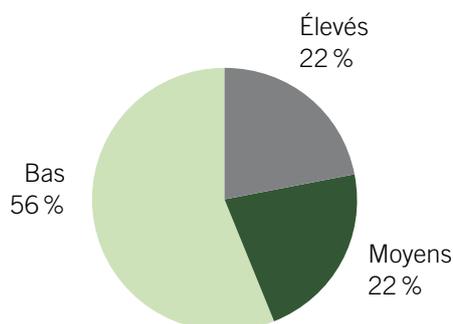
Adéquation et rentabilité des tarifs dans les branches entreprises : les tarifs devraient fortement augmenter et la rentabilité devrait s'améliorer

Dans les branches entreprises d'Afrique, les tarifs n'ont cessé de s'améliorer depuis 2018 ; l'époque où les tarifs étaient au plus bas est révolue. Cette hausse devrait se poursuivre en 2020 malgré la pandémie de Covid-19. Cette année, 44 % des dirigeants ont constaté des tarifs plus élevés ou stables dans les branches entreprises, contre 37 % en 2019 et 31 % en 2018. Toutefois, une majorité des cadres dirigeants interrogés – à savoir 56 % – estiment que les tarifs sont encore bas, ce qui indique que le marché de l'assurance connaît encore des problèmes fondamentaux dans les branches entreprises.

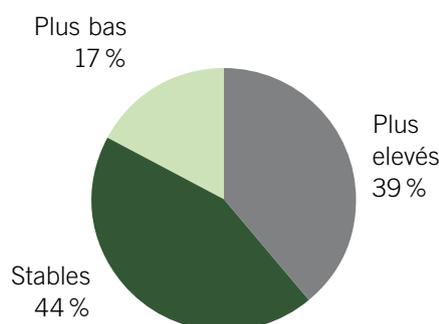
En Afrique, les branches entreprises manquent en effet d'envergure et de profondeur. Pour les assureurs, les possibilités de se différencier de la concurrence sont donc limitées. Cet aspect, conjugué à l'absence d'innovation induite par la pénurie de compétences et de talents et aux surcapacités dues aux bas niveaux d'entrée, entraîne une forte concurrence tarifaire. Certaines années, les cadres dirigeants estimaient que les tarifs dans les branches entreprises étaient « immoralement bas ».

Il n'empêche que certains (ré)assureurs africains ont trouvé des niches plus rentables. Selon certains cadres dirigeants, le segment le plus prometteur est celui des risques majeurs complexes, où le nombre de prestataires se limite forcément à ceux qui disposent de l'expertise et des capacités nécessaires et qui sont capables de résister à la pression sur les prix.

Graphique 18 : Niveau actuel des tarifs par rapport à la moyenne des trois dernières années – branches entreprises



Graphique 19 : Évolution des tarifs attendue ces douze prochains mois – branches entreprises



« Alors que les tarifs ont diminué sur une base ajustée au risque pour les risques commerciaux de petite et moyenne ampleur au cours des dernières années, les taux de prime ont augmenté pour les gros risques commerciaux. Le durcissement du

marché mondial de la réassurance est l'un des principaux moteurs de cette évolution. »

Adetola Adegbayi, Directrice Exécutive, Affaires Générales, Leadway Assurance Company Ltd.

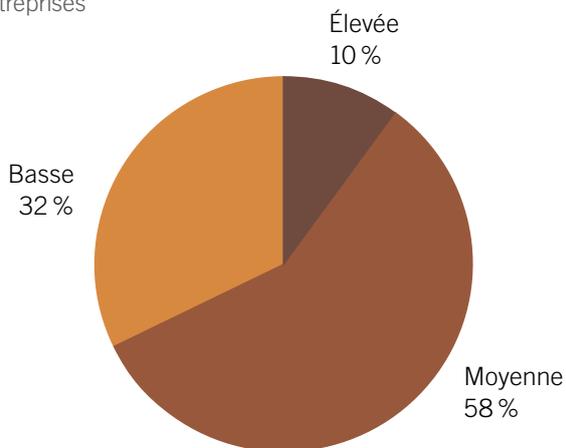
Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

Un durcissement du marché est attendu lors des prochains renouvellements. Les tarifs de réassurance dans les branches entreprises devraient alors augmenter, reflétant l'optimisme croissant concernant l'évolution des prix pour les douze prochains mois.

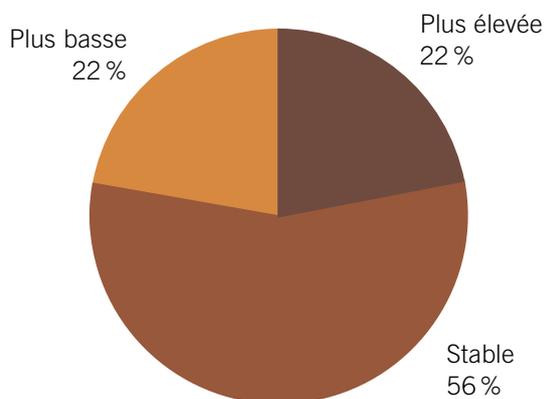
D'après les cadres dirigeants interrogés, les sinistres liés au Covid-19 ont érodé la rentabilité technique en 2020. La rentabilité restera toutefois plus élevée que les deux années précédentes, 68 % des cadres dirigeants notant une rentabilité stable voire plus élevée dans les branches entreprises, contre 46 % en 2019 et 54 % en 2018. Un tiers seulement des cadres dirigeants interrogés cette année – ou 32 % – ont l'impression que la rentabilité est basse.

Les cadres dirigeants sont même encore plus optimistes quant à l'évolution de la rentabilité technique des branches entreprises. Ils s'attendent à ce que les projets de construction de grande ampleur lancés par les gouvernements pour soutenir l'économie contribuent à la hausse des tarifs et de la rentabilité dans les branches entreprises. Certains cadres dirigeants prévoient toutefois que ces projets étatiques se solderont par des sinistres plus élevés et même une hausse continue des catastrophes naturelles (par exemple des inondations).

Graphique 20 : Niveau actuel de la rentabilité technique par rapport à la moyenne des trois dernières années – branches entreprises



Graphique 21 : Évolution de la rentabilité attendue ces douze prochains mois – branches entreprises



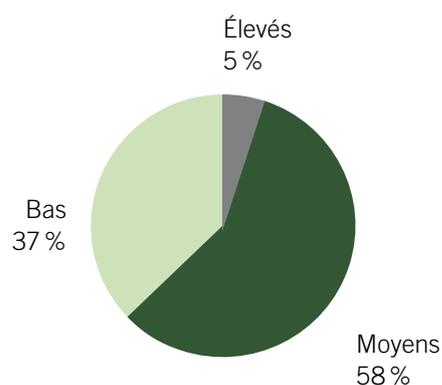
Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

Adéquation et rentabilité des tarifs dans les branches individuelles : les tarifs et la rentabilité devraient s'améliorer légèrement au second semestre 2021

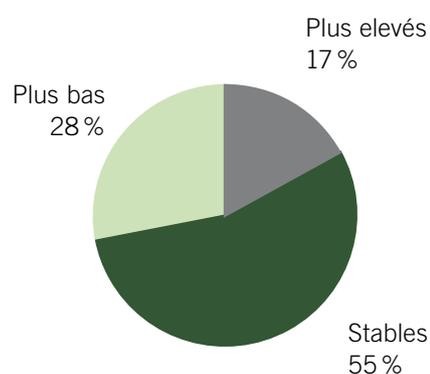
Les tarifs actuels dans les branches individuelles en Afrique sont demeurés inchangés par rapport à 2019 mais se sont détériorés par rapport à 2018. 63 % des dirigeants interrogés en 2020 estiment que les tarifs sont élevés ou stables, alors que 37 % pensent qu'ils sont bas. Ce rapport était de 64 % contre 36 % en 2019, et de 80 % contre 20 % en 2018. Dans l'ensemble, la tarification dans les branches individuelles est plus stable que dans les branches entreprises, notamment en raison de la loyauté plus élevée des clients.

Pour les douze prochains mois, les cadres dirigeants pensent que les tarifs seront meilleurs qu'actuellement. À l'avenir, deux tiers d'entre eux tablent sur des tarifs plus élevés ou stables, contre seulement 60 % actuellement. Ce léger regain d'optimisme se fonde sur le potentiel énorme des marchés africains de l'assurance et sur une reprise rapide de l'économie avec le soutien de l'État.

Graphique 22 : Niveau actuel des tarifs par rapport à la moyenne des trois dernières années – branches individuelles



Graphique 23 : Évolution des tarifs attendue ces douze prochains mois – branches individuelles

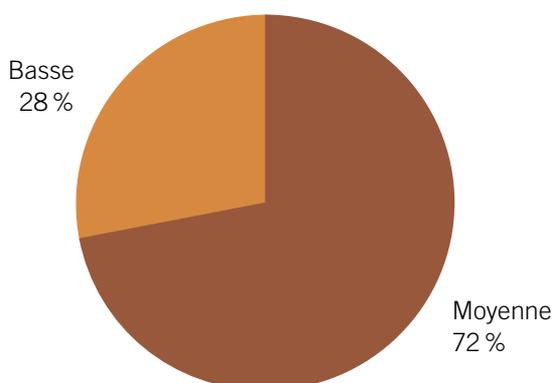


Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

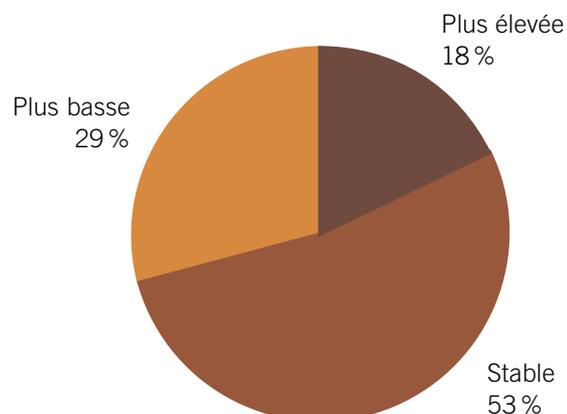
En ce qui concerne la rentabilité technique des branches individuelles, aucun dirigeant ne table sur une amélioration en 2020. Il s'agit donc d'une détérioration par rapport à 2019, lorsque 9 % des cadres dirigeants interrogés s'attendaient à une hausse de la rentabilité ; en 2018, ils étaient même 12 %. Ce nouveau recul de la rentabilité est attribué à une augmentation des sinistres dans la plupart des branches individuelles, à l'exception de l'assurance automobile pour laquelle l'impact du Covid-19 se traduira surtout par un recul des produits.

À l'avenir, les assureurs tablent néanmoins sur une amélioration de la qualité de la rentabilité. Ainsi, 18 % des cadres dirigeants s'attendent à une rentabilité plus élevée car les niveaux de rentabilité actuels ne sont pas durables et la demande devrait progresser à l'avenir. D'après les cadres dirigeants interrogés, le Covid-19 a incité les consommateurs à revoir leurs besoins de couverture personnels et à reconsidérer les avantages d'une protection fiable à plus long terme, en particulier dans les assurances santé et vie. Pour saisir ces opportunités, les assureurs doivent toutefois se demander comment ils peuvent offrir une valeur ajoutée à leurs clients et mieux exploiter les avantages liés à la digitalisation de leurs opérations.

Graphique 24 : Niveau actuel de la rentabilité technique par rapport à la moyenne des trois dernières années – branches individuelles



Graphique 25 : Évolution de la rentabilité attendue ces douze prochains mois – branches individuelles



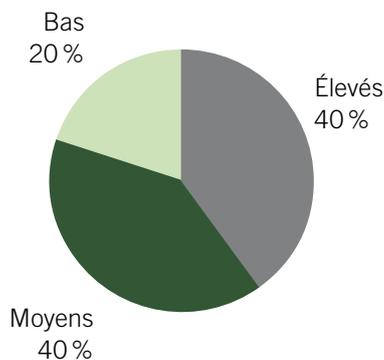
Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

Adéquation et rentabilité des tarifs de réassurance : les tarifs et la rentabilité devraient augmenter

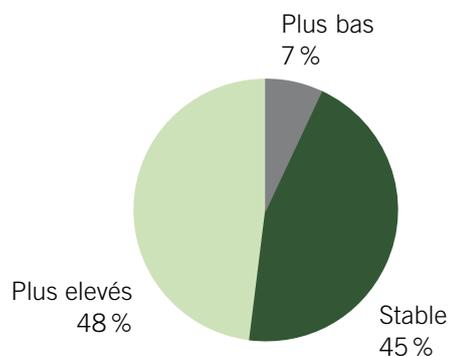
En 2020, 80 % des cadres dirigeants estiment que les tarifs de réassurance sont plus élevés ou stables, contre 20 % pour qui les tarifs sont plus bas. Les branches entreprises sont le principal moteur du durcissement des marchés africains de la réassurance. Selon Fitch, les prestataires non-vie dans les branches entreprises ont enregistré des hausses de prix à deux chiffres pour diverses couvertures dans l'ensemble des principales régions du monde en 2019. Les tarifs ont augmenté pendant neuf trimestres consécutifs, le secteur ayant été obligé de réagir face aux sinistres record et à la poursuite de l'augmentation des sinistres. De plus, Fitch s'attend à ce que les sinistres liés à la pandémie aient un impact sur les résultats de l'exercice 2020 et sur ceux du premier semestre 2021.

D'après l'enquête de cette année, les réassureurs pourront même améliorer un peu plus leurs tarifs lors des prochains renouvellements : 48 % des cadres dirigeants interrogés affirment que les tarifs de réassurance vont augmenter, tandis que 45 % tablent sur des tarifs stables et seulement 7 % sur une baisse tarifaire.

Graphique 26 : Niveau actuel des tarifs par rapport à la moyenne des trois dernières années – réassurance



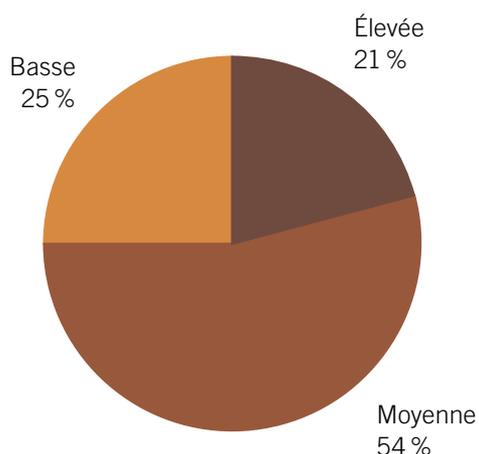
Graphique 27 : Évolution des tarifs attendue ces douze prochains mois – réassurance



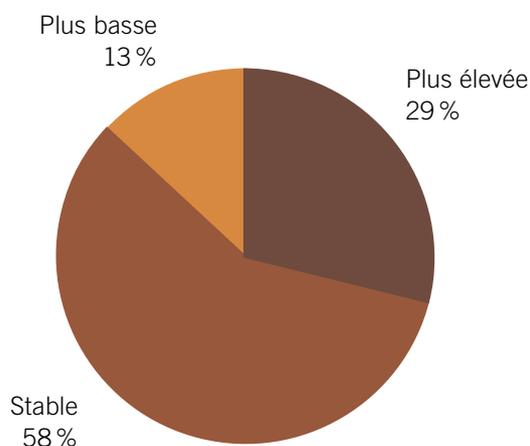
Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

En ce qui concerne la rentabilité technique de la réassurance, 75 % des cadres dirigeants s'attendent à ce que la rentabilité augmente ou demeure inchangée en 2020 par rapport à la moyenne des trois dernières années. Les cadres dirigeants sont encore plus optimistes pour les douze prochains mois. 87 % des personnes interrogées estiment en effet que la réassurance restera aussi rentable voir le deviendra davantage à l'issue des prochains renouvellements, alors qu'ils ne sont que 75 % à envisager cette tendance dans l'immédiat. Toutefois, Fitch est d'avis que le retour à la rentabilité dans le monde prendra un peu plus de temps et ne se produira qu'au second semestre 2021. Les réassureurs pourront alors tirer profit de l'amélioration des tarifs et se remettre des sinistres liés à la pandémie.

Graphique 28 : Niveau actuel de la rentabilité technique par rapport à la moyenne des trois dernières années – réassurance



Graphique 29 : Évolution de la rentabilité attendue ces douze prochains mois – réassurance



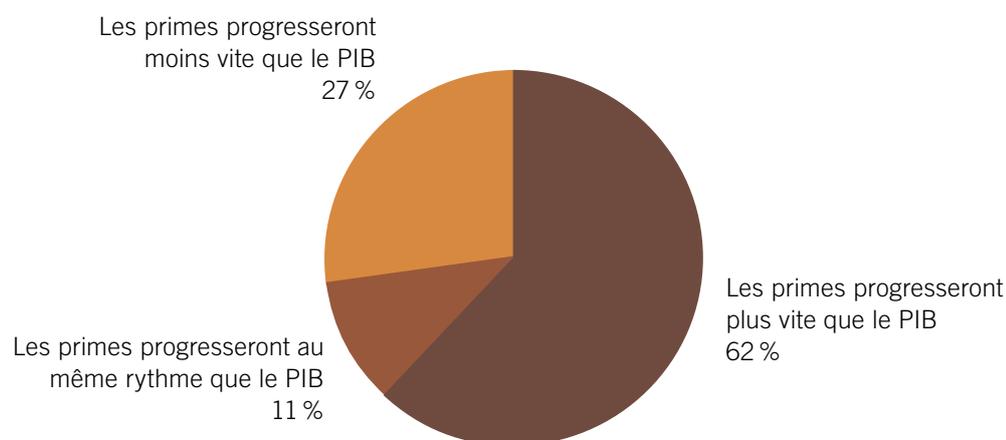
Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

Croissance des primes d'assurance et de réassurance : croissance des primes plus stable que la croissance économique

Le Covid-19 devrait avoir un impact négatif sur le PIB ainsi que sur la croissance des primes d'assurance et de réassurance. Le ralentissement de la croissance des primes devrait toutefois être moins marqué que celui du PIB. L'impact du Covid-19 sur le PIB de l'Afrique sera différent d'un pays à l'autre. En 2018, près de 60 % de la croissance du PIB en Afrique provenait de quelques marchés seulement, à savoir le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Égypte, l'Algérie et le Maroc. En raison de la perturbation des échanges mondiaux, ce sont les pays exportateurs de matières premières tels que le Nigéria, l'Angola ou le Ghana qui seront les plus affectés par le Covid-19 en 2020. En revanche, les économies plus diversifiées et moins dépendantes des matières premières, par exemple la Côte d'Ivoire, la Tanzanie et le Kenya, enregistreront encore une progression de leur PIB.

Dans l'ensemble, les cadres dirigeants pensent que les primes d'assurance se contracteront ou demeureront stables, dans une moindre mesure toutefois que l'économie. En conséquence, 64 % des dirigeants estiment que le recul des primes d'assurance sera moins prononcé que celui du PIB en 2020, alors qu'en 2018 et 2019, ils étaient respectivement 37 % et 44 % à tabler sur une croissance des primes d'assurance plus rapide que celle du PIB. Les personnes interrogées citent trois facteurs ayant un effet stabilisateur en dépit de la crise du Covid-19 : la reprise économique mondiale plus rapide que prévu, la croissance de l'assurance automobile et la croissance potentielle des primes de réassurance. Il s'agit toutefois de perspectives très incertaines, comme le reflètent les opinions très divergentes.

Graphique 30 : Évolution attendue de la croissance des primes d'assurance et de réassurance



Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

3. Perspectives des différentes branches

Les branches affichant la croissance la plus rapide en Afrique – les « suspects habituels » dans les marchés émergents

Les trois branches qui connaissent la croissance la plus rapide en Afrique sont l'assurance-vie, l'assurance automobile et l'assurance santé.

L'impact du Covid-19 sur la mortalité, les affections pathologiques et le chômage a sensibilisé les gens à ces questions et montré combien l'assurance est importante pour aider les individus à mieux gérer les risques. Dans certains cas, il s'est traduit par une hausse de la demande de produits d'assurance.

D'une manière générale, les cadres dirigeants doutent que la croissance sera soutenue cette année. Toutefois, les branches qui ont affiché la croissance la plus rapide en 2020 sont essentiellement les mêmes que les années précédentes. Étant donné que les structures du marché sont restées stables, les assureurs continuent à se disputer les branches traditionnelles (c'est-à-dire essentiellement les branches obligatoires) et n'ont pas fait de percée spectaculaire dans de nouveaux segments ni dans d'autres segments. C'est un phénomène que la crise du Covid-19 n'a pas affecté.

En assurance-vie, les sociétés tirent parti de la hausse du niveau de vie dans certains segments de la population, mais aussi de la sensibilisation accrue aux produits d'assurance-vie et aux avantages qu'ils offrent pour le maintien de la fortune. Seuls quelques acteurs entrent activement dans des segments de niche de l'assurance-vie, proposant des produits de micro-assurance vie ou visant le segment de revenus supérieurs à l'aide de produits sur mesure.

L'assurance automobile bénéficie de la hausse du niveau de vie des personnes qui achètent désormais des véhicules neufs et non plus des voitures d'occasion ou qui remplacent leur moto par une voiture. Cette branche aurait probablement affiché une croissance plus rapide en l'absence du Covid-19 étant donné que, pendant le confinement, de nombreux assureurs ont offert des réductions de prime ou des prolongations des délais de paiement.

Graphique 31 : Branches d'assurance affichant la croissance la plus rapide (nombre de mentions de la branche)



« Le nouveau système d'assurance santé obligatoire récemment mis en œuvre en Égypte créera d'importantes opportunités commerciales pour le secteur privé de l'assurance. Des tendances similaires pourraient

se faire jour dans d'autres pays d'Afrique du Nord à l'avenir. »

Ibrahim Salame, Vice-Président MOAN et Chypre, Gen Re Life/Health Mediterranean

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

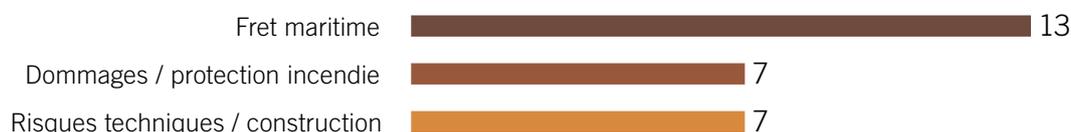
Les branches d'assurance affichant la croissance la plus lente en Afrique – le Covid-19 perturbe les branches transport et construction

D'après les cadres dirigeants, les branches qui connaissent la croissance la plus lente en Afrique sont l'assurance fret maritime, l'assurance dommages / protection incendie et l'assurance risques techniques / construction.

La branche fret maritime, qui avait déjà souffert de surcapacités ces dernières années, a été fortement touchée par la perturbation des échanges mondiaux due à la pandémie de Covid-19, qui a réduit au minimum les échanges commerciaux avec la Chine et d'autres importateurs de produits et de matières premières africains. Les pays exportateurs de matières premières, tels que l'Angola, le Gabon ou le Nigéria, sont ceux qui ont le plus souffert de la perturbation des échanges commerciaux.

Le Covid-19 a aussi affecté les branches risques techniques et construction, de nombreux projets d'infrastructure ayant été stoppés pendant le confinement. La situation pourrait toutefois changer au second semestre 2020 et courant 2021, lorsque les gouvernements déploieront leurs « plans Marshall » pour promouvoir la construction d'infrastructures (par exemple mines, pétrole et gaz, énergies renouvelables) et relancer l'économie après l'arrêt des activités dû au Covid-19.

Graphique 32: Branches d'assurance affichant la croissance la plus lente (nombre de mentions de la branche)



« Par l'intermédiaire de l'Autorité de régulation des assurances et de l'Autorité fiscale de l'Ouganda (URA), le gouvernement ougandais a introduit une nouvelle exigence pour l'assurance fret maritime en Ouganda. Devenue obligatoire en juillet 2020, cette réglementation facilite l'accès des importateurs à l'assurance et, par la suite, aux demandes de prise en charge des sinistres auprès des assureurs

locaux. Il est ainsi possible d'éviter de lourdes procédures avec des assureurs étrangers, en particulier pour le traitement des sinistres. Cette excellente initiative permet de renforcer le marché local de l'assurance; il s'agit d'une première étape. »

Stephen Chikovore, Directeur Général, UAP Insurance Uganda Limited

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

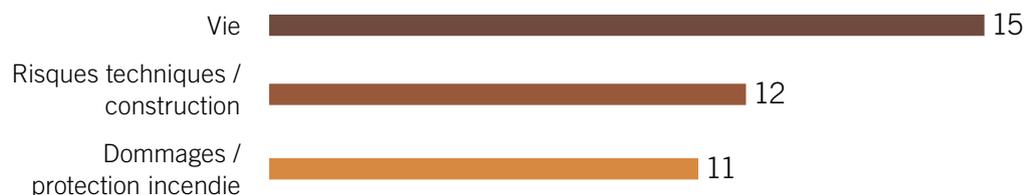
Les branches d'assurance les plus rentables en Afrique – la rentabilité en point de mire

L'assurance-vie est considérée comme plus équilibrée et prévisible que les branches individuelles en général car elle permet de dégager un revenu plus stable. Plus une économie se consolide, plus la pénétration de l'assurance-vie augmente ; l'épargne contractuelle fait progresser le niveau d'épargne des ménages. De plus, l'assurance-vie profite aussi de la plus grande loyauté des détenteurs de police, notamment en raison de la plus faible transparence quant aux différences de prix entre les polices. En assurance-vie, il est intéressant d'opter pour une approche stratégique différenciée. Les sociétés qui se spécialisent dans des marchés de niche (par exemple les segments de revenus supérieurs) sont en mesure d'accroître leur rentabilité en dépit de volumes très faibles.

Les risques techniques et la construction sont toujours considérés comme des branches très rentables. Elles exigent en effet un niveau de spécialisation élevé et d'importantes capacités que seuls quelques rares acteurs peuvent proposer. Cependant, la plupart des grands risques commerciaux n'ont qu'un faible impact sur les marchés locaux étant donné qu'ils sont cédés à des intervenants internationaux.

La branche dommages / protection incendie dans le segment commercial et industriel a vu sa rentabilité s'améliorer en raison d'un recul des taux de sinistre, d'un léger durcissement du marché et de l'absence de catastrophes naturelles majeures au cours des douze derniers mois.

Graphique 33 : Branches d'assurance les plus rentables (nombre de mentions de la branche)



Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

Les branches d'assurance les moins rentables en Afrique – la digitalisation, une voie trop peu empruntée

Les branches les moins rentables sont l'assurance santé, l'assurance dommages et l'assurance automobile, qui se caractérisent par de faibles barrières à l'entrée, une compétitivité élevée en termes de tarifs et des niveaux de fraude élevés.

L'assurance automobile et l'assurance santé occupent régulièrement le haut de la liste des branches les moins rentables. Ces branches connaissent une compétitivité acharnée, de nouveaux acteurs empêchant souvent les sociétés établies d'accroître leur part de marché. Et rien ne laisse présager un changement d'attitude dans un futur proche.

Les assureurs santé qui se concentrent sur les segments de revenus faibles à moyens en s'attachant à améliorer le recours aux soins de santé et à protéger les ménages contre la paupérisation due aux dépenses de santé enregistrent une faible rentabilité. Certains assureurs visent les segments de revenus élevés offrant des niveaux de rentabilité supérieurs. Or, il s'agit d'un très petit marché qui ne permet pas de modifier sensiblement le niveau de rentabilité de la branche.

Dans le passé, les cadres dirigeants ont fréquemment indiqué que l'assurance dommages / protection incendie comptait parmi les branches les moins rentables. Les réassureurs souhaitent en particulier que les assureurs s'engagent davantage pour mieux aligner le risque sur les intérêts.

La digitalisation croissante devrait contribuer à améliorer la rentabilité et à réduire les coûts pour les assureurs. La digitalisation pourrait également jouer un rôle important dans la réduction de la fraude à l'assurance.

Les assureurs qui investissent dans la numérisation pourraient bénéficier d'un avantage du précurseur et réduire leurs dépenses plus rapidement que leurs concurrents. Cet avantage pourrait toutefois s'amoindrir à long terme, de plus en plus d'acteurs suivant le mouvement de la numérisation et répercutant les bénéfices sur le consommateur, ce qui alimenterait la concurrence sur les prix.

Graphique 34 : Branches d'assurance les moins rentables (nombre de mentions de la branche)



« La structure du système national de santé angolais exerce une pression importante sur le secteur des assurances. Les compagnies d'assurance/ de réassurance ne seraient pas en mesure de supporter seules le coût des sinistres liés aux pandémies ou

aux épidémies. Une solution doit être trouvée en collaboration avec le gouvernement angolais. »

Carlos Almeida Duarte, Président Exécutif, ENSA

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

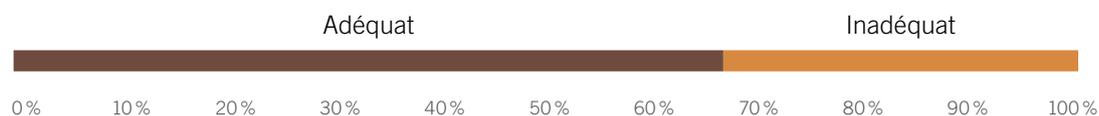
4. Principaux défis du marché

Défi du marché de l'assurance africain : placer la barre de la réglementation toujours plus haut

Près de 67 % des cadres dirigeants interrogés estiment que le niveau de réglementation du marché de l'assurance est adéquat dans les pays africains. Depuis l'introduction de cette question en 2016, les résultats n'ont cessé de s'améliorer. Une majorité des personnes interrogées ont répondu que la réglementation était adéquate pour la première fois en 2018. Depuis, leur part n'a cessé de progresser, passant de 55 % en 2018 à 60 % en 2019. La réglementation reste toutefois très hétérogène sur le continent africain, qui compte à la fois des marchés très avancés et des marchés dans lesquels la réglementation en est encore à ses balbutiements. D'une manière générale, les cadres dirigeants sont favorables à la tendance vers des régimes de solvabilité basés sur le risque.

Par ailleurs, les acteurs du marché de l'assurance ont accueilli positivement l'augmentation du niveau de sophistication technique des autorités de régulation. Dans le même temps, les cadres dirigeants se plaignent toujours que les autorités de régulation ne fassent pas assez pour aider le marché de l'assurance à croître ou pour instaurer un environnement capable d'encourager l'innovation. Les raisons en sont un manque de compétences et de capacités ou la résistance au changement.

Graphique 35 : Niveau de réglementation du marché de l'assurance



« Soucieuse de vérifier si les compagnies d'assurance se conformaient aux dispositions réglementaires du traitement équitable des clients, l'Autorité de surveillance du secteur financier (FSCA) d'Afrique du Sud a adopté une attitude proactive très appréciée en demandant à tous les assureurs de lui faire parvenir leurs libellés de polices individuels. En juin, l'autorité de régulation a ensuite publié une déclaration commune avec la FSCA dans le but de clarifier les scénarios de sinistres liés au Covid-19. »

Belhassen Tonat, Responsable Non-vie, Munich Reinsurance Company of Africa Ltd.

« Tout en continuant à protéger les détenteurs de police, les autorités de régulation des assurances devraient participer au développement d'un environnement favorable à l'assurance en encourageant l'innovation et en permettant aux consommateurs et au secteur de récolter les fruits de la digitalisation. Par exemple, les règles et réglementations applicables actuellement à la distribution de produits et de services d'assurance devraient être adaptées et assouplies, et devenir ainsi plus affines avec la digitalisation et tournées vers l'avenir. »

Ganiyu Musa, Directeur Général du Groupe/Dirigeant Principal, Cornerstone

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

Défi du marché de l'assurance africain : protection contre les pandémies, ou sortir sans parapluie quand il pleut

Cette nouvelle question a été introduite dans l'étude à la suite de l'éclatement de la pandémie de Covid-19.

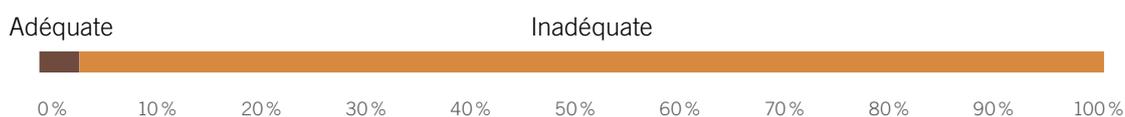
Près de 100 % des cadres dirigeants interrogés estiment que la protection contre les pandémies est inadéquate. Cela n'a rien de surprenant puisque le risque de pandémie est généralement considéré comme non assurable du fait de sa propagation mondiale et de sa corrélation avec les risques du marché financier. De même, l'impact du Covid-19 sur les résultats techniques des assureurs africains reste limité, ce qui tient notamment au fait que l'Afrique a jusqu'à présent été largement épargnée par un nombre élevé de contaminations et de décès. Lorsque des sinistres liés au Covid-19 sont déclarés en Afrique, comme ailleurs, c'est souvent le libellé de la police qui est en cause. Dans certains cas, la distinction entre épidémie et pandémie n'avait pas été clairement établie ou la pandémie n'avait pas été explicitement exclue. Il est toutefois important de noter que de nombreux marchés de l'assurance en Afrique ont formulé des conditions contractuelles claires pour ce qui concerne les pandémies et les épidémies.

D'après les réponses fournies par les cadres dirigeants, la situation est légèrement différente en Afrique du Sud. Les assureurs devront indemniser des sinistres dans différentes branches (par exemple pertes d'exploitation dues à la flambée de maladies à déclaration obligatoire ou de maladies infectieuses sur les lieux assurés ou à proximité ; annulations d'événements du fait que les manifestations récréatives et sportives sont souvent couvertes ; couverture proposée au secteur hôtelier (notamment hôtels, restaurants, organisateurs de voyages) ; et assurance-crédit couvrant les entreprises contre les défaillances de partenaires commerciaux et les défauts de paiement).

D'une manière générale, l'assurance automobile devrait connaître les mêmes effets positifs en termes de rentabilité puisque les restrictions imposées pendant le confinement se traduiront par une baisse du nombre d'accidents du fait de la réduction du trafic routier, ce qui améliorera le taux de sinistre.

Les cadres dirigeants sont unanimement d'avis que de nouvelles solutions devraient être proposées en vue de mieux protéger les populations africaines contre les pandémies et les épidémies (les épidémies étant plus fréquentes dans cette région du monde qu'ailleurs). Cela ne sera toutefois possible que dans le cadre d'une collaboration entre (ré)assureurs et gouvernements.

Graphique 36 : Protection contre les pandémies



« L'association de l'assurance des risques spéciaux en Afrique du Sud (SASRI), un établissement public fournissant une couverture pour les dommages matériels directement liés aux actes terroristes, à la violence,

aux émeutes, aux grèves ou aux troubles de l'ordre public, ou causés par ces événements, est considérée comme une entreprise rentable et couronnée de succès. Au sortir de la crise du Covid-19, elle dispose d'une

excellente opportunité pour étendre sa couverture aux pandémies. »

**Thobile Shava, Directrice Exécutive
Courtage, Willis Re**

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

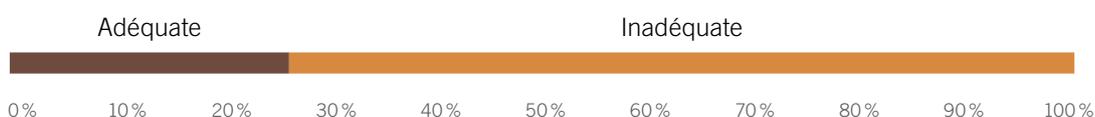
Défi du marché de l'assurance africain : catastrophes naturelles, ou comment rendre le risque accessible

Pour 74 % des personnes interrogées, la protection contre les catastrophes naturelles est inadéquate. La situation pourrait même se détériorer. Les (ré)assureurs tablent en effet sur un renforcement de l'impact des catastrophes naturelles en Afrique au fil du temps en raison de la croissance rapide de la population et des effets toujours plus nombreux du changement climatique. Néanmoins, trois pays sont considérés comme étant bien protégés contre les catastrophes naturelles : l'Afrique du Sud, le Maroc (le gouvernement marocain soutient un projet destiné à protéger un nombre croissant d'habitants contre les dommages dus aux catastrophes naturelles) et l'Algérie, qui a introduit une assurance obligatoire et dispose d'un régime national d'assurance contre les catastrophes naturelles bien établi.

La protection inadéquate contre les catastrophes naturelles trouve son origine à la fois dans la demande et dans l'offre. Tout d'abord, la prise de conscience des risques de catastrophes naturelles est faible. Depuis 2000, le Kenya, le Mozambique et l'Afrique du Sud ont été fréquemment touchés par des tempêtes, des sécheresses et des inondations, connaissant ainsi le nombre le plus élevé de catastrophes naturelles. Si l'ampleur des catastrophes naturelles varie fortement selon la région et la saison, le continent africain est généralement moins exposé à ce risque que d'autres régions. De ce fait, l'exposition et la vulnérabilité sont souvent sous-estimées.

Toutefois, les assureurs africains affichent souvent une propension limitée au risque de catastrophe naturelle et recourent aux exclusions. L'assurabilité est aussi affectée par le manque d'outils de modélisation adéquats pour le risque de catastrophe naturelle en Afrique, ce qui complique la tarification précise du risque. Enfin, les (ré)assureurs s'efforcent de distribuer des solutions de micro-assurance dans les communautés les plus défavorisées. Les gouvernements ne sont toutefois pas disposés à subventionner les primes pour ce segment de population à faibles revenus.

Graphique 37 : Protection contre les catastrophes naturelles



« Contrairement aux autres pays africains, le gouvernement marocain s'est associé au secteur de l'assurance pour faire de la gestion des risques catastrophiques une priorité absolue en vue de protéger la population contre les catastrophes naturelles et les chocs liés au climat. En 2019, le marché de l'assurance marocain a mis en place

un programme d'assurance visant à couvrir la population contre les risques d'inondation, de tremblement de terre et de tsunami. Cette couverture représente jusqu'à 300 millions de dollars des États-Unis par an. »

Youssef Fassi Fihri, Directeur Général, SCR

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

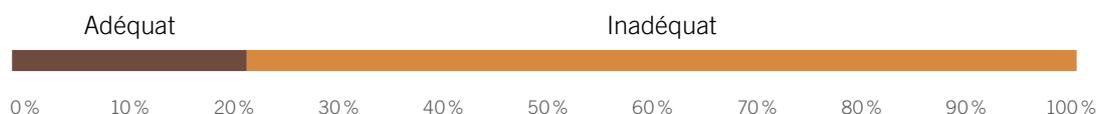
Défi du marché de l'assurance africain : compétences techniques – pas de croissance sans talents

L'adéquation des compétences techniques locales revêt une grande importance stratégique. Dans un environnement marqué par les efforts de croissance et de maintien de la rentabilité déployés par le secteur de l'assurance face à des conditions économiques volatiles, l'expertise est essentielle pour créer de nouveaux produits, améliorer les opérations, couvrir des risques en constante mutation, satisfaire les attentes toujours plus nombreuses des consommateurs et intégrer de nouvelles technologies.

Par rapport à 2019, les assureurs ont accordé une priorité légèrement moindre à la recherche de collaborateurs disposant des compétences techniques appropriées. La préoccupation première du secteur consistait en effet à gérer les effets immédiats du Covid-19. Par contre, en 2019, alors que le secteur africain de l'assurance commençait à se redresser, les compagnies ont engagé davantage de personnel qualifié afin de se différencier via des produits novateurs et le recours à la technologie. Le secteur de l'assurance en Afrique continue à souffrir d'un manque d'actuaire mais aussi de connaissances spécialisées.

La digitalisation des secteurs d'activité – et pas seulement du secteur de l'assurance – se traduit par une forte compétitivité dans la recherche de spécialistes de l'informatique et des technologies. Les entreprises qui peuvent offrir des opportunités de carrière intéressantes dans un environnement de travail attrayant auront les meilleures chances d'attirer les talents. La digitalisation entraînera l'automatisation des processus de travail manuels dans les départements Sinistres et Souscription. Les employés auront ainsi plus de temps à consacrer à de nouvelles tâches et à des activités plus exigeantes. Les assureurs devront se démarquer en proposant des opportunités de formation continue à leurs collaborateurs.

Graphique 38 : Niveau des compétences techniques locales



« Le continent africain manque sérieusement de jeunes autochtones disposant des qualifications nécessaires pour développer intégralement le secteur de l'assurance en Afrique. Chaque société d'assurance et de réassurance doit disposer de son propre plan de relève en vue de permettre à ses salariés dans la région de se former et de développer

les compétences professionnelles requises. Le secteur manque actuellement de spécialistes, notamment des comptables en assurances et des actuaires, mais aussi de dirigeants expérimentés. »

Zeru Woldemichael, Directeur Général et Dirigeant Principal, National Insurance Corporation of Eritrea

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

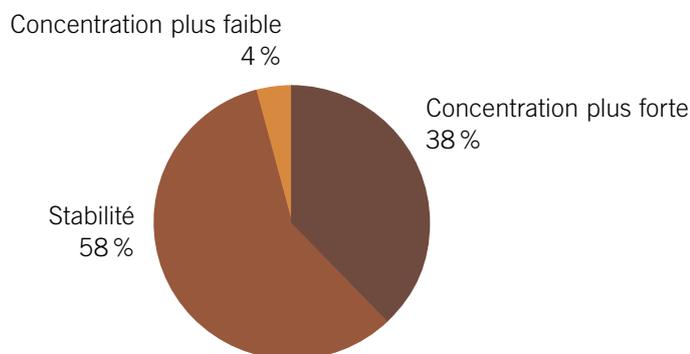
Concentration du marché de l'assurance et de la réassurance : d'une crise des liquidités à un assainissement du marché ?

La part des cadres dirigeants qui estiment que les marchés de l'assurance deviendront plus concentrés est passée de 33 % en 2019 à 40 % en 2020, et ce pour deux raisons.

Premièrement, les autorités de régulation ont relevé les exigences minimales de fonds propres (notamment dans les marchés de la CIMA), même si en raison du Covid-19, certaines ont prolongé le délai prévu pour se conformer à cette réglementation plus stricte. Au Nigéria par exemple, la Commission Nationale des Assurances (NAICOM) a prolongé le délai de recapitalisation accordé aux (ré)assureurs nigériens de juin 2020 à septembre 2021. De même, l'autorité de régulation du Ghana, la Commission Nationale des Assurances (NIC), pourrait accepter d'accorder une prolongation similaire aux (ré)assureurs ghanéens.

Deuxièmement, le Covid-19 pourrait entraîner des problèmes de liquidités pour les assureurs en raison du retard dans le paiement des primes voire du non-paiement de celles-ci. Un recul des produits est également possible au cas où les détenteurs de police délaisseraient l'assurance au profit de l'épargne. Or les assureurs ne peuvent pas facilement réduire leurs coûts fixes, même pendant la crise actuelle.

Graphique 39 : Structure du marché : perspectives pour les douze prochains mois



« Le marché de l'assurance angolais, qui compte moins de trente acteurs, est un marché jeune mais qui n'a cessé de se développer depuis sa libéralisation en 2005. Dans un premier temps, ce sont les affaires d'entreprises relatives aux compagnies pétrolières et gazières ainsi qu'aux grandes multinationales qui se sont développées. Après 2014, cela a été le tour des affaires d'assurance de détail, en particulier de l'assurance automobile. Les affaires d'entreprises continuent toutefois à dominer

le marché en raison de leur degré de pénétration très élevé et de leur dépendance vis-à-vis de la réassurance (liée à la forte dépréciation du kwanza l'année dernière). En dépit de son moindre degré de pénétration du marché, le secteur de l'assurance dispose désormais d'un environnement mieux réglementé et d'une autorité de régulation plus active. Le Covid-19, la privatisation d'ENSA – le leader du marché de l'assurance – et la mise en place de la nouvelle législation (nouveau

régime juridique pour les compagnies d'assurance, nouvelles exigences de fonds propres et nouveau plan comptable prévoyant le passage des normes locales aux normes IFRS, pour ne citer que quelques changements) pourraient entraîner une réduction du nombre d'assureurs ces prochaines années. Le marché de l'assurance angolais deviendra ainsi plus professionnel et plus développé. »

Paulo Bracons, Directeur Général, Fortaleza Seguros

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

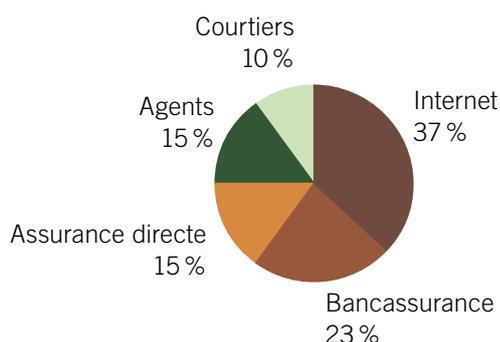
Canaux de distribution à la croissance la plus rapide : la distanciation physique a accéléré la distribution en ligne

La pandémie de Covid-19 a accéléré l'acceptation de la vente et de la distribution en ligne de produits d'assurance, en faisant le canal de distribution à la croissance la plus rapide. En raison de la pandémie, les activités pour lesquelles on estimait auparavant que l'interaction personnelle était nécessaire sont tout d'un coup proposées en ligne sans perturbation majeure. Les cadres dirigeants estiment qu'il n'y aura pas de renversement de tendance après la pandémie.

En 2020, 39 % des dirigeants interrogés considéraient la distribution en ligne comme le canal de distribution à la croissance la plus rapide, contre seulement 2 % en 2019 et 10 % en 2018. La crise du Covid-19 a bénéficié aux assureurs qui avaient déjà mis en place un système de distribution en ligne. Ceux-ci étaient nettement plus à même de répondre aux besoins de leurs clients pendant les périodes de confinement. Jusqu'ici, le secteur de l'assurance en Afrique a reconnu le besoin de numériser ses opérations (se reporter à la publication Poulis de l'assurance en Afrique 1/2020 sur la numérisation) mais a fait preuve de lenteur dans la mise en œuvre de ce processus. La majeure partie des dépenses informatiques des assureurs est encore allouée à la maintenance de systèmes existants. Néanmoins, les budgets commencent à être de plus en plus affectés à l'introduction de nouvelles technologies destinées à réduire les coûts, mieux adapter les produits aux besoins des clients et améliorer l'expérience client. Le Covid-19 a également donné aux pionniers du numérique l'occasion unique de tester le canal de distribution en ligne. Au Zimbabwe, Hollard Insurance a utilisé la technique de l'interaction numérique pour vendre trois millions de polices avec le concours de son partenaire en technologies Econet.

Les canaux des courtiers et des agents sont ceux qui ont été les plus affectés par le Covid-19. Le pourcentage de cadres dirigeants qui tablaient sur une croissance rapide du canal des agents a reculé, passant de 18 % en 2018 et 20 % en 2019 à 15 % en 2020. Le tableau était similaire pour le canal des courtiers : seuls 10 % des cadres dirigeants interrogés pensaient que ce canal afficherait une forte croissance en 2020, contre 27 % en 2019. Les cadres dirigeants s'accordent toutefois pour dire que les branches individuelles continueront à tirer profit de l'expertise et du conseil avisé des agents, et les branches entreprises, de ceux des courtiers. Après la crise, les clients entreprises en particulier contrôleront de près la couverture de leurs risques et se fieront aux conseils éclairés et personnalisés des intermédiaires. L'expansion du canal de distribution de la bancassurance semble peu affectée par la crise du Covid-19, ce qui prouve la résistance de ce canal de distribution de masse. Les banques recourent à leurs vastes canaux de distribution et progressent dans leurs efforts de digitalisation. En 2020, 23 % des dirigeants interrogés estimaient que la bancassurance affichait une croissance, contre 24 % en 2019 et 25 % en 2018.

Graphique 40 : Perspectives concernant les canaux de distribution à la croissance la plus rapide



Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

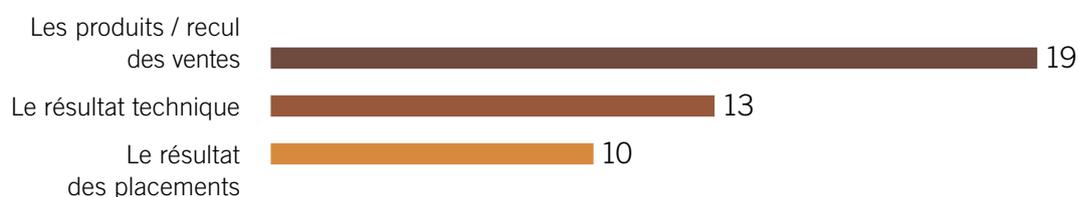
5. Impact du Covid-19

Répercussions du Covid-19 sur les (ré)assureurs : un recul des produits à l'horizon

Le Covid-19 pourrait avoir un impact sur la rubrique « produits » du compte de résultat des assureurs, réduire les résultats techniques ou affecter le résultat des placements. Les cadres dirigeants ont répondu unanimement que le Covid-19 n'a eu que des répercussions limitées sur les résultats techniques des assureurs africains. Cependant, dans certains pays africains, les autorités de régulation ont appelé les assureurs à renoncer volontairement au paiement des primes pendant un mois afin de réduire la pression financière subie par les consommateurs. À l'inverse, la rentabilité de l'assurance automobile devrait s'améliorer en raison de la réduction du trafic enregistrée pendant le confinement, d'un recul des accidents et, de ce fait, d'une amélioration du taux de sinistre.

En termes de résultat des placements, il convient d'établir une distinction entre les acteurs mondiaux disposant de portefeuilles d'investissement très diversifiés et les assureurs directs africains, en particulier en dehors de l'Afrique du Sud. Ces derniers investissent principalement dans des instruments très liquides à courte échéance, ne détiennent pratiquement pas d'actions et possèdent très peu d'obligations d'entreprises. Pour eux, l'impact du Covid-19 devrait être positif en raison de la hausse des taux d'intérêt se produisant dans certains cas dès 2020.

Graphique 41 : Quel poste de votre compte de résultat 2020 sera le plus affecté par la crise du Covid-19 ?



« Le confinement strict imposé en Afrique du Sud après l'apparition du Covid-19 a entraîné un recul marqué de l'activité économique. L'incertitude demeure quant à la mesure dans laquelle les polices d'assurance locales pourront indemniser les sinistres résultant de cette situation. La création d'un pool national pour

le risque de pandémie pourrait être une solution pour atténuer ce type de problème à l'avenir, et des solutions paramétriques pourraient également être utiles. »

Gareth Christopher, Directeur de la région Afrique, Echo Re

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

Répercussions du Covid-19 sur les branches d'assurance : principalement sur les produits et les opérations

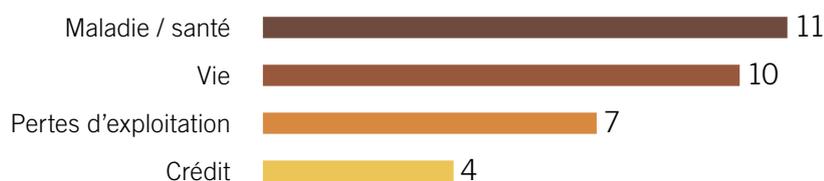
En Afrique, l'impact du Covid-19 sur la sinistralité est limité, tant dans les branches vie que non-vie. Les cadres dirigeants s'attendent plutôt à des répercussions sur leurs produits et leurs opérations.

Ils pensent que les résultats techniques seront affectés en vie et en santé. Cet impact pourrait toutefois être limité étant donné qu'à ce jour, l'Afrique a été épargnée par un grand nombre de contaminations et de décès. Les gouvernements de nombreux pays d'Afrique sont intervenus en faveur de l'assurance médicale et ont décidé de prendre en charge toutes les dépenses médicales liées au Covid-19, soulageant ainsi les assureurs de ce fardeau.

Dans certains marchés, les (ré)assureurs tablent sur des sinistres au titre de la couverture des pertes d'exploitation. Le pays le plus touché sera l'Afrique du Sud, où les assureurs ont dû supporter les conséquences des pertes d'exploitation dues à la flambée de maladies à déclaration obligatoire ou de maladies infectieuses sur les lieux assurés ou à proximité.

D'après les cadres dirigeants interrogés, l'assurance-crédit pourrait aussi être relativement touchée en raison des défaillances de partenaires commerciaux et des défauts de paiement. Toutefois, la plupart des assureurs ayant participé à cette étude étaient peu exposés aux sinistres crédit.

Graphique 42 : Quelles sont les branches les plus affectées (en termes de taux de sinistre) par la crise du Covid-19 ?



« Environ 17 % seulement de la population namibienne a accès à l'assurance des soins médicaux. Malgré le fort potentiel de croissance qui en résulte, le secteur privé de l'assurance a souffert de taux de sinistre très élevés dans le passé. Nous collaborons étroitement avec le gouvernement pour améliorer la viabilité financière du système des soins de santé en Namibie. À ce jour, les investissements dans le secteur des soins de santé sont résolument trop faibles. »

**Rudolph Humavindu, Directeur
Général Réassurance, Namib Re**

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

Répercussions du Covid-19 sur le secteur de l'assurance : des opportunités à saisir et des défis à relever

Sur le long terme, quelque 50 % des cadres dirigeants interrogés estiment qu'il y aura des opportunités à saisir après le Covid-19, contre 50 % qui s'attendent à un affaiblissement du secteur de l'assurance en Afrique.

D'après les participants à l'enquête, le Covid-19 va accélérer la consolidation du secteur de l'assurance, ce qui se traduira par la disparition des sociétés mal gérées et aux ressources limitées. Par contre, les compagnies bien gérées pourraient tirer leur épingle du jeu. Ce mouvement renforcera le secteur de l'assurance, ce qui bénéficiera aux détenteurs de police sur le long terme. Les cadres dirigeants du secteur s'attendent à une meilleure prise de conscience des risques et des avantages de l'assurance parmi les consommateurs, entraînant une hausse de la demande de polices d'assurance.

Ils s'inquiètent toutefois aussi de l'impact du Covid-19 sur leurs produits. Le virus aura des répercussions dramatiques sur le revenu des ménages africains. Les détenteurs de police limiteront leurs dépenses et préféreront épargner par crainte de voir leurs revenus baisser ou de perdre leur emploi. Cette tendance affectera leur comportement d'achat en matière d'assurances, provoquant au final une réduction des recettes de primes.

De plus, les assureurs africains souffrent d'un déficit de confiance, surtout en Afrique du Sud, en raison de leur attitude défensive consistant à refuser des couvertures, à invoquer des exclusions ou à s'engager dans des litiges. Leur réputation pourrait en souffrir, tout comme leurs futures ventes.

Les cadres dirigeants soulignent qu'il est du ressort du secteur de l'assurance de veiller à rester un partenaire précieux pour les sociétés africaines. Le secteur doit chercher activement des solutions qui permettront de définir une couverture pour les risques de pandémie. Si une étroite collaboration avec les gouvernements sera nécessaire, les assureurs peuvent miser sur leur vaste expérience dans la définition de solutions de transfert des risques d'inondation, de tremblement de terre, de tempête et de terrorisme pour structurer des solutions de pool pour le risque de pandémie.

« Le marché privé de l'assurance ne peut pas fournir suffisamment de capacités pour gérer le risque systémique que présentent les pandémies. Tout comme il existe des programmes permettant de faire face à des risques extrêmes tels que le terrorisme ou les catastrophes naturelles, la solution passe en partie par des partenariats entre les secteurs public et privé, à un niveau national ou régional. SCOR

suit de très près le développement de solutions visant à protéger les sociétés des futures pandémies. »

Hedi Hachicha, Responsable de la Souscription, Directeur Afrique et Moyen-Orient, SCOR P&C Reinsurance

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

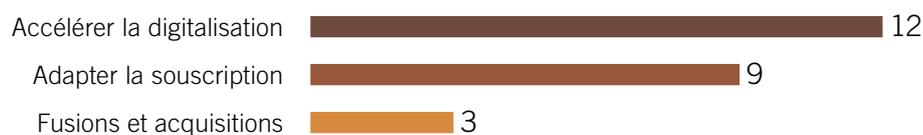
Protéger les (ré)assureurs des conséquences du Covid-19 : promouvoir la numérisation voire la digitalisation

La pandémie de Covid-19 a largement entravé les opérations des assureurs et limité leur capacité à vendre des polices, une tendance qui souligne la numérisation insuffisante sur le continent africain. C'est pourquoi les cadres dirigeants estiment essentiel d'accélérer la numérisation voire la digitalisation des affaires d'assurance afin d'améliorer la résilience du secteur face aux prochains chocs. Le Covid-19 a ouvert les yeux des (ré)assureurs, leur faisant prendre conscience de l'importance de la numérisation. Plusieurs assureurs ont accéléré leurs plans existants ou adopté sans tarder de nouvelles mesures pour numériser leurs opérations. De plus, depuis la pandémie, les consommateurs ont revu leur position sur la communication virtuelle. Les assureurs devront veiller à maintenir cette dynamique et à investir davantage dans la technologie, l'éducation des consommateurs et la communication.

Les cadres dirigeants interrogés recommandent aussi d'adapter la stratégie et les directives de souscription aux nouvelles réalités engendrées par la pandémie. Les mesures sans précédent prises par les gouvernements en réponse au Covid-19 ont eu un impact important sur les contrats et les couvertures d'assurance. Les (ré)assureurs africains sont en train de revoir minutieusement le libellé de leurs contrats. Le cas échéant, ils clarifieront la distinction entre épidémie et pandémie ou inséreront une clause d'exclusion spécifique.

À ce stade, les cadres dirigeants n'estiment pas encore nécessaire de prendre des mesures supplémentaires telles que la consolidation de leur bilan ou le lancement de programmes de réduction des coûts. De même, ils n'ont pas l'intention de modifier leur stratégie de gestion des actifs. Cependant, l'idée de réaliser des fusions-acquisitions en raison de la crise semblait plaire à certains dirigeants.

Graphique 43 : Comment protégez-vous votre entreprise des conséquences du Covid-19 et d'une récession conjoncturelle ?



« En raison de la crise du Covid-19, le secteur de l'assurance est appelé à redéfinir les notions de "pandémie" et d'"épidémie". À l'avenir, les assureurs et les détenteurs de police auront besoin d'une solution qui ne dépende aucunement d'une déclaration de l'Organisation mondiale de la santé ni de toute autre autorité. »

Donbell Mandala, Dirigeant Principal, NICO General Insurance

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

Réaction des autorités de régulation face au Covid-19 : mieux vaut prévenir que guérir

Les cadres dirigeants interrogés pensent que leur autorité de régulation protégera dans la même mesure le marché et les détenteurs de police de l'impact du Covid-19. Les assureurs devront améliorer leur résilience en recourant davantage aux données, en améliorant leurs opérations et en consolidant leur bilan.

Les marchés qui avaient déjà mis en place des régimes de fonds propres basés sur le risque récoltent à présent les fruits de leur démarche. Ces (ré)assureurs sont en effet plus robustes sur le plan financier et capables de supporter des sinistres ou des pertes d'investissement inattendus.

Jusqu'à présent, les autorités ont également cherché à absorber les effets de la crise et à garantir la continuité des services d'assurance en assouplissant quelque peu les exigences réglementaires et prudentielles. Si vous souhaitez obtenir une bonne vue d'ensemble des mesures prises par les principales autorités de régulation des assurances, vous pouvez vous référer au chapitre « Forces du marché de l'assurance africain : les fondamentaux du marché demeurent intacts en dépit des craintes liées au Covid-19 » de cette publication.

Les cadres dirigeants réclament que toutes les mesures prises par les autorités de régulation africaines visent à garantir une reprise rapide et une évolution favorable du secteur. Être ouvert à l'innovation et en faciliter la mise en œuvre est une condition essentielle pour consolider le secteur. Une première étape cruciale – qui n'est pas encore une réalité dans de nombreux pays d'Afrique – serait d'autoriser l'utilisation de la signature électronique et la soumission électronique des polices.

« Nous nous attendons à ce que les autorités de régulation examinent plus attentivement les pratiques de gestion des risques des entreprises après la crise du Covid-19. Les sociétés de services financiers devront prouver qu'elles disposent de plans pour faire face aux pandémies. Ceux-ci doivent porter sur la résilience aux fluctuations du marché, la technologie, les opérations (y compris le personnel et les produits), la protection des clients et des investisseurs, et la conformité réglementaire. »

**Devesh Biltoo, Directeur général,
Quantum Insurance**

« Nous nous attendons à ce que les plans de sauvetage de l'économie, tels que ceux annoncés par le gouvernement d'Afrique du Sud, aient bientôt un effet sur notre volume d'affaires d'assurance. Nous n'en demeurons pas moins inquiets face à l'augmentation rapide des ratios dette/PIB dans de nombreux pays africains. Cette tendance représente une menace pour une reprise économique financièrement durable. »

**Shiamdass Appannah, Associé
Fondateur et Directeur, Reinsurance
Solutions**

Résultats de l'étude de marché sur les marchés africains de l'assurance et de la réassurance

6. Climat général des affaires

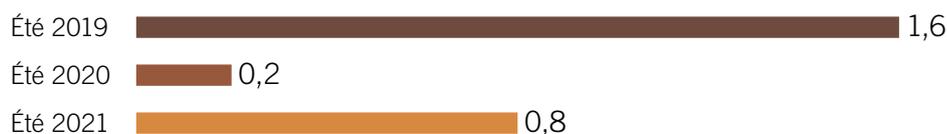
Le climat des affaires d'assurance et de réassurance en Afrique a pris une douche froide nommée Covid-19

En dépit du Covid-19, les assureurs et réassureurs d'Afrique demeurent plutôt confiants dans le potentiel de croissance des fondamentaux de leurs marchés. Ils pensent que l'impact négatif de la pandémie sera en partie compensé par un certain nombre de facteurs : l'accélération de la transformation numérique, le soutien des gouvernements et des autorités de régulation (par exemple la prise en charge des coûts de santé liés au Covid-19 par certains gouvernements africains), le développement d'une chaîne d'approvisionnement redondante et une plus grande prise de conscience des risques par les consommateurs.

En 2019, les cadres dirigeants de sociétés d'assurance, de réassurance et de courtage africaines envisageaient un climat des affaires légèrement haussier pour 2020 (2,2 points). L'impact négatif du Covid-19 sur les économies a toutefois atténué ce sentiment positif.

Les assureurs tablent sur un niveau d'incertitude élevé pour 2020 et 2021. Les cadres dirigeants indiquent unanimement que les (ré)assureurs doivent satisfaire aux besoins immédiats des clients tout en demeurant solvables et en garantissant leur résilience opérationnelle. Certains assureurs ont réalisé des investissements considérables dans leur transformation. Ils ont ainsi redéfini leurs principales propositions de valeur, optimisé leurs opérations, mis leurs technologies à jour, engagé du personnel pour l'avenir et satisfait aux nouvelles exigences réglementaires. Autant d'investissements qu'il s'agit à présent de protéger.

Graphique 44 : Climat des affaires d'assurance et de réassurance en Afrique (passé, présent et attendu), moyenne (5 : fortement haussier, 0 : neutre, -5 : fortement baissier)



« Face à l'impact du Covid-19, les attentes sont nombreuses quant à la possibilité de concevoir des solutions de financement du risque, d'assurance et de réassurance pour faire face aux risques jusqu'ici non assurés qu'induisent de tels événements dans le monde entier. Le secteur de l'assurance, les gouvernements et les entreprises en général devront se mobiliser pour développer une solution efficace. »

Jean-Alain Francis, Directeur Exécutif, EIIGeo Re



La réglementation de l'assurance en Afrique s'est considérablement améliorée ces dernières années. Diverses autorités de régulation ont poursuivi leurs initiatives, en imposant la mise en œuvre de fonds propres basés sur le risque ou l'augmentation des fonds propres, ainsi que l'amélioration des opérations et de la gestion des risques. Dans le même temps, nous assistons à une montée du protectionnisme visant à conserver davantage de primes au niveau local. Les autorités de régulation devraient veiller à ce que, en particulier en période de crise économique, les assureurs aient accès à l'expertise et aux capacités reconnues que fournit un réassureur bien diversifié. En effet, certaines grandes catastrophes naturelles ou les sinistres d'origine humaine survenus récemment en Afrique du Sud, au Cameroun et au Liban, sans parler des sinistres potentiellement liés au Covid-19, nous rappellent que certaines expositions peuvent rapidement dépasser les capacités locales.

Dr. Corneille Karekezi, Directeur Général du Groupe/Dirigeant Principal, Africa Re

